

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne	
CANADA	\$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
Edition hebdomadaire	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, vendredi 13 nov. 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTRÉAL

TELEPHONE : HARBOR 1241

SERVICE DE NUIT :

Administration : HARBOR 1243

Rédaction : HARBOR 3679

Géant : HARBOR 4897

Les "Voyageurs" et leur séance de lundi

Une société de gens à la langue bien pendue et qui rendent de grands services. — Les causes de leur succès. — Quelques souvenirs. — Le problème familial: un sujet de haute et constante actualité.

L'Association catholique des Voyageurs de Commerce donnera lundi soir, au Monument National, sa grande réunion publique d'automne. On sait que cette séance est devenue, dans le monde des oeuvres et pour tous ceux qui s'y intéressent, une sorte d'événement.

C'est, du reste, à peu près la seule occasion où les Voyageurs, comme corps, prennent contact avec le grand public; c'est la seule aussi, partant, où le public ait le moyen de dire à ces Voyageurs un merci et des félicitations, de leur adresser un geste d'encouragement.

Nos lecteurs savent, en gros, ce que le groupe catholique et français de ce pays doit aux Voyageurs. L'Association existe depuis plus de quinze ans. Alors que tant d'autres, nées d'un mouvement d'enthousiasme, succombaient sous le poids des premières difficultés ou de l'apathie, celle-ci allait croissant, multipliant ses cercles, poursuivant méthodiquement, sans grand tapage d'ailleurs, son travail régulier.

Les raisons de ce succès sont multiples. Parmi les toutes premières, il faudrait sans doute placer le caractère profondément religieux dont, dès le début, ses fondateurs marquèrent l'Association. Chacun sait, au reste, que cette forte discipline n'a frappé de tristesse ou de mélancolie ni l'Association ni ses membres. Un congrès de l'Association, c'est, en même temps qu'une réunion très préparée, où l'on ne perd pas de temps, où l'on aborde des sujets d'intérêt immédiatement pratique, soit de portée générale, soit de caractère professionnel, une fête de l'esprit.

Par définition, le voyageur est un homme qui doit avoir la langue bien pendue, l'exposition et la riposte faciles. On s'en aperçoit aux congrès! Ce doit être aussi un réaliste qui, s'il sait jouer des mots, ne s'en paie point, cherche constamment la substance des choses. On s'en aperçoit aussi.

L'Association travaille pour ses membres, pour leur perfectionnement dans tous les domaines. L'un de ses derniers congrès, par exemple, a été tout entier consacré à la formation professionnelle; et, même pour les profanes, c'était une joie, et une utile leçon, que d'entendre exposer en détail la technique de la vente, la façon de présenter un sujet, d'aborder un client, etc.

L'Association n'eût-elle agi que sur ses membres, — et personne ne conteste le grand bien dont ceux-ci lui sont redevables, — que le public se devrait de ne lui ménager ni les éloges ni les remerciements. Car, tous bénéficient du relèvement, de la saine croissance d'un groupe quelconque.

Mais il y a bien autre chose. Des hommes actifs, que leur profession même met en contact avec tous les milieux, qui sont naturellement enclins à l'action et à la propagande, et qu'animent des soucis supérieurs, ne se groupent point sans vouloir faire du bien aux autres. Les campagnes entreprises par l'Association ne se comptent plus; mais ces campagnes elles-mêmes ne disent pas toute son œuvre. Du seul fait de leur groupement et de l'esprit qui les meut, les Voyageurs sont aptes, et toujours prêts du reste, à rendre les services les plus variés.

On nous permettra d'en fournir un exemple topique et dont nous avons des raisons particulières de nous souvenir. Il s'agit du passage à Montréal de la délégation louisianaise, en août 1930. Les Acadiens du Sud, qui se rendaient à Grand-Pré pour la commémoration du 175^e anniversaire de la Déportation, n'avaient jamais imaginé l'accueil qui leur serait fait dans notre province, pas plus du reste, probablement, que dans le reste de l'Acadie. On comptait passer à Québec et à Montréal en pèlerins et en touristes, puis à Sainte-Anne de Beaupré et à l'Oratoire Saint-Joseph, puis visiter, tout simplement, deux grandes villes du Nord. Rien n'avait été à l'avance préparé pour recevoir, en plénitude, et en fin de semaine, les voyageurs du Sud, que personne, au reste, ne connaissait ici, qui ne s'étaient point autrement annoncés.

Quand un certain nombre de Montréalais se rendirent compte de la portée du pèlerinage louisianais, quand arrivèrent les premiers échos de l'enthousiasme provoqué à Grand-Pré et dans toute l'Acadie du Nord par la présence des Evangélistes du Sud, il fallut improviser une réception. Nul concours ne se refusa, mais, puisque l'occasion s'en présente, on ne trouvera pas mauvais que nous rappelions que c'est la section Mont-Royal de l'Association catholique des Voyageurs qui se chargea tout de suite, et gracieusement, d'organiser la visite de la ville, qui fournit les voitures, etc.

Et combien de services de ce genre l'on pourrait compter à l'actif des Voyageurs!

L'Association donne une nouvelle preuve de son sens pratique, de son méthodique souci de l'actualité, en mettant au programme de sa séance de lundi le *Problème familial*.

Il n'est pas beaucoup de questions qui méritent une aussi vive attention, qui offrent autant d'aspects divers et d'aussi nombreuses ramifications.

Il n'en est peut-être pas beaucoup non plus auxquelles le public, pris par des phénomènes voyants ou des incidents tapageurs, soit plus facilement enclin à refuser la constante et profonde étude qu'elle mérite.

L'Association nous rend un nouveau service en affichant avec éclat l'importance du *Problème familial*, en sollicitant pour cette question de tout premier plan l'attention qu'elle mérite.

On nous permettra d'ajouter qu'en priant S. E. Mgr Courchesne de parler de ce problème, elle s'est assurée que le sujet serait traité avec ampleur et précision, avec la double autorité du chef religieux et de l'observateur social.

Donc, lundi soir, au Monument National!

Omer HEROUX

L'actualité

Le Dr René Hébert

"Aqua pura Sancti-Laurenti"

Un carabin venait de lire cette étiquette sur une bouteille que la sœur pharmacienne remettait à une bonne vieille rotatinée. Il savait encore assez de latin de cuisine pour deviner le sens. Sa curiosité était vivement piquée, d'autant plus que cette eau pure du Saint-Laurent ne le paraissait pas.

du tout. Elle était colorée d'un rouge vif et contenait dans une fiole importante, rebondie et graduée, l'étiquette indiquant qu'il en fallait prendre après chaque repas une cuillerée à soupe — jamais plus — et bien agiter la bouteille.

Le carabin osa demander à la pharmacienne quelle était cette drogue pour lui inconnue. Elle eut un bon rire. — Ça, mais c'est la panacée favorite du Dr René Hébert qui en obtient des résultats merveilleux chez les vieilles malades imaginatives.

Et comme sa cliente s'était étonnée, elle ajouta: — Celle-ci en prend depuis dix ans, siôt une bouteille finie elle répète, mais elle porte merveilleusement bien ses soixante-quinze ans.

Le docteur avait ainsi une dizaine de vieilles clientes du dispensaire de l'hôpital Notre-Dame qu'il accueillait avec de bruyantes exclamations et un rire cordial à propos de parler, c'est-à-dire qu'il faisait sur le patient l'effet d'une liqueur stimulante. — Eh bien, ma bonne dame, ça ne va donc pas mieux? — Mais oui, docteur, ça va très bien; mais je vas manquer de remède et je ne peux pas en manquer sans devenir malade tout de suite.

Le docteur s'informait de la famille, écrivait la prescription et souvent il enveloppait discrètement dans celle-ci un billet de banque.

Cette affabilité familière avec les malades, cette charité déguisée et souriante c'était tout le docteur René Hébert, qui vient de mourir à l'âge de 62 ans, quand il n'en paraissait pas plus de cinquante, grâce à son teint fleuri, à sa démarche vive.

Longtemps il avait habité la rue Saint-Denis, près Ontario, et il y garda son cabinet jusqu'à sa mort. Le matin, on le rencontrait se dirigeant de son pas allègre vers l'église Saint-Jacques où il assistait à la messe. Il arrivait souvent que trois médecins, voisins de la rue Saint-Denis et amis, se groupaient dans le même coin sombre de la nef: le docteur Desroses, le docteur Brisset des Noyes et le docteur Hébert, le dernier des trois à s'en aller de ce monde.

Le Dr Hébert faisait ensuite quelques visites ou en recevait puis il parlait, même l'été, pour l'hôpital où il n'était jamais en retard, mais toujours l'un des derniers à partir. L'hôpital était d'ailleurs un peu sa maison, c'est son père qui l'avait fondé, son frère, mort bien des années avant lui, en fut le très actif trésorier. Sa sœur, Mme Filpatrick, qui l'a précédé également, présidente des dames patronesses, lui avait donné son nom. Le jeune étudiant en médecine à Montréal et à Paris d'où il était revenu après deux ans d'études de perfectionnement à l'âge de 24 ans.

Qui, il donnait son savoir sans mesquinerie! Un soir, vers minuit, un Syrien ou un Arménien se présente à l'hôpital, et, avec 2 grands salamales à l'orientale et de bruyantes lamentations, réclame un médecin pour sa femme qui va mourir. Il se traîne à genoux et le vestibule retentit de ses sanglots. Un jeune étudiant, qui est de garde, est très ému; mais l'interne de service lui jette une douche d'eau froide: "Je le connais, ils sont tous pareils. C'est un cas d'obstétrique et il veut faire la femme qui va mourir. Impossible d'y aller, je suis pris et mes camarades sont sortis." Le jeune étudiant est tout de même bouleversé. Passe par hasard la Supérieure qui voit la scène. "Téléphonez donc, dit-elle, au docteur Hébert. Il ira." Le coup de téléphone le tira sans doute du lit, mais ce fut bref: "Bien, j'y vais tout de suite." Et il alla, bien sûr, dans ce milieu malpropre, au milieu de la nuit, sans espoir d'honoraires, mais on n'en entendit jamais parler. Oublier les honoraires, c'était d'ailleurs la distraction qu'il se payait le plus volontiers, car il avait des biens de famille. Le moindre prétexte lui suffisait pour ne pas envoyer de note: charité, liens d'amitié, même tontaines, ennui de tenir des comptes.

Depuis le mois de juin dernier, le docteur était atteint d'un mal qui ne pardonne pas. Il restait professeur titulaire honoraire de la Faculté de médecine et professeur agrégé d'auscultation, d'anatomie topographique et de thérapeutique appliquée à la Faculté de chirurgie dentaire. Comme il ne paraissait pas à l'Ecole dentaire à la réouverture des cours, on lui téléphona. "C'est vrai, répondit-il, j'avais négligé de prévenir. Mille pardons. Je ne pourrais plus y aller: on me dit que j'ai un cancer de l'oesophage." Rien de plus. Le même, toujours le même, au bord de la mort: tranquille, affable, héroïquement souriant. Mais il dut souffrir qu'on lui rappelât cet oubli: il était si poli, si attentif à ne jamais manquer à personne.

Ses élèves l'adoraient. Il était avec eux comme avec les malades, et, fumeur enragé, il tolérait qu'on fumât à ses côtés.

"Il a souffert le martyre, me dit son frère, M. Zéphirin Hébert, mais personne ne l'a jamais su de lui. Pas une plainte, bien qu'il soit mort de soif, pour ainsi dire. Depuis des mois il ne pouvait garder une goutte d'eau, et, son seul soulagement était d'en humecter ses lèvres. Il n'a jamais admis le cancer, pour ne pas attrister les siens; mais il a demandé lui-même les sacrements. Tout près de l'agonie encore, il s'est montré ce qu'il était toute sa vie: affable, souriant, racontant même des histoires à sa femme et à moi, qui l'assistais."

Le docteur n'avait pas d'enfants. Sa femme, née Auger, lui survit, de même que, comme on le sait, son frère, président de la maison Hudon, Hébert, Chaput, qui reste seul d'une famille de six frères et sœurs.

Voilà une biographie très incomplète. J'ai fouillé, pour la compléter, les recueils officiels: je n'y ai rien trouvé.

Le Dr René Hébert ne négligeait pas seulement ses notes, mais aussi la poésie.

Ce qui plairait le plus, du reste, à cet homme profondément religieux, c'est sûrement l'hommage d'une prière. Cet hommage, beaucoup de gens humbles, modestes, inconnus, mais, comme dit le poète, "puissants au ciel", le lui rendront.

Sa famille, si étroitement associée à toutes les oeuvres de bienfaisance à Montréal depuis près d'un siècle, et où le Devoir compte plus d'une amitié dévouée, voudra bien agréer ici l'expression de notre très respectueuse et très vive sympathie.

L. D.

Bloc-notes

Cette enquête

Tandis que M. Bennett s'embarrasse pour l'Europe afin de rétablir sa santé, sir George Perley, son remplaçant intérimaire, met la dernière main à la formation de la commission chargée d'enquêter sur la situation ferroviaire canadienne. On a déjà donné à ce sujet plusieurs noms, dont ceux de lord Ashfield, de Londres, de sir Joseph Flavelle, de Toronto, du juge Duff, d'Ottawa, du président Murray, de l'université de Saskatchewan, de M. Charles Duquette, de Montréal, auxquels une couple d'autres se joindront prochainement. M. Duff, à titre de juge à la Cour suprême du Canada, présidera l'enquête, ou lord Ashfield. Celui-ci, d'origine anglaise, a débuté dans les chemins de fer à Detroit, aux Etats-Unis, où son père s'était fait naturaliser sujet américain, et il a repris lui-même sa nationalité britannique en rentrant en Angleterre en 1914, où il est depuis plusieurs années directeur général des chemins de fer électriques souterrains pour Londres et la banlieue. C'est, paraît-il, le spécialiste en transport le mieux rémunéré au monde. Il connaît surfoit la technique des chemins de fer électriques et le transport par camions et autobus. On sait qu'en Angleterre les chemins de fer sont intéressés directement dans l'exploitation, par des compagnies subsidiaires, de ces deux modes de locomotion, afin de diminuer la concurrence et de profiter eux-mêmes du nouvel état de choses que l'automobilisme a créé dans le Royaume-Uni. On a prétendu quelque part que la nouvelle commission, qui n'a pas encore eu sa première assemblée, conduirait son enquête à bonne fin en moins de trois mois, afin de livrer son rapport au ministre Bennett pendant la prochaine session. Comme le note un quotidien ontarien, cela paraît absurde et le problème est trop compliqué pour être si tôt résolu. Au surplus, une enquête de cette ampleur, menée à une allure aussi précipitée, négligerait à coup sûr des aspects importants du sujet. Or, si nous devons avoir une enquête sur la situation ferroviaire, il faut qu'elle soit complète et nous trace une direction nette. Cela ne saurait se faire au triple galop.

Une opinion

Un collaborateur de la Free Press de Winnipeg écrit à ce journal, d'Ottawa même, que, dans cette affaire des chemins de fer, il est significatif que personne, dans le monde économique ou financier, n'ose cette fois-ci prendre l'initiative, de sa propre responsabilité, de proposer l'amalgamation du *Pacific Canadian* avec le *Canadian National*, sous une administration commune et d'initiative privée. Il y eut en 1921 le plan Shaughnessy et en 1925 le projet du Sénat canadien. Cette fois-ci, selon le collaborateur de la Free Press, "le gouvernement renferme les ennemis les plus implacables de sir Henry Thornton et de son entourage. De manière indirecte, le gouvernement conduit l'attaque, tente de miner la confiance du pays dans l'administration Thornton et ne se lasse pas de travailler à faire disparaître le prestige et l'autorité que sir Henry Thornton et ses associés ont obtenus depuis quelques années". M. Bennett a bien dit l'an dernier: "Amalgamation, never; Competition, ever!" mais la Free Press reste sceptique.

Radio d'Etat ou radio privée?

Un quotidien qui exploite une station de radio met en vedette la déclaration faite par M. Hoover devant la National Broadcasters' Association, ces jours derniers, à savoir que le régime américain de la radio est le meilleur du monde, grâce à l'initiative privée. Tel n'est pas l'avis du Times, de New-York, qui compare le régime anglais au régime américain et conclut en faveur du premier. "En Angleterre, dit-il, la radio est infiniment supérieure à ce que nous avons ici. Les programmes anglais font paraître les nôtres piteux, déplorables et du dernier mauvais goût. La radio en Angleterre compte avec l'intelligence du public. Elle cherche à développer le goût de la masse, à étendre les limites de sa culture. Et pourtant les programmes sont toujours intéressants et distrayants. La tragédie de la radio américaine, ce n'est pas seulement qu'elle soit liée à un mercantilisme vociférateur, c'est que les programmes, au lieu d'être préparés par des gens d'expérience et de culture, sont aux mains de techniciens qui ignorent tout d'essentiel à peu près rien de ce qui constitue un mode de distraction cultivé, tiennent à imposer au public leur goût déplorable en matière de musique, de comédie, de drame et, je l'ai souvent constaté, ne sont même pas souvent au courant de la technique de la radio". Cette verte critique de l'organisation de la radiophonie aux Etats-Unis s'applique dans une large mesure au régime canadien; trop souvent il est calqué sur l'américain et

se confond même avec lui, par suite d'ententes conclues entre des postes des deux pays, pour des fins strictement mercantiles. Lorsque le Conseil privé aura rendu son arrêt sur les droits respectifs des provinces et du pouvoir fédéral en matière de radio, l'on devra de toutes façons améliorer une situation dont un vaste public souffre ici depuis des années, au bénéfice d'une poignée d'exploiteurs de publicité payante et de certains directeurs de radio ignares.

G. P.

A Québec

Surplus de trois quarts de million

Recettes et dépenses du trésor provincial

Québec, 13 (D. N. C.). — Courte séance, hier après-midi, à la Chambre des députés. Juste les appels de routine, l'adoption *pro forma*, en seconde lecture, de plusieurs bills, puis ajournement immédiat à ce matin, à 11 heures. La séance avait duré exactement vingt minutes.

Le gouvernement a donné des avis de motion pour la présentation de résolutions introductrices de lois. Il s'agit du bill pour la loi du chômage et d'un bill pour ratifier un contrat passé entre le gouvernement provincial et les Frères de la Charité, pour la construction d'une Ecole de réforme.

La Chambre a adopté en seconde lecture deux bills pour modifier la charte de Montréal, soit un bill pour permettre à la ville d'emprunter pour les travaux d'entretien des fils électriques et divers amendements à la charte, ainsi que quelques autres bills de moindre importance.

Le premier ministre a déposé le rapport des comptes publics pour l'exercice finissant le 30 juin 1931. Le rapport comprend un résumé de l'état financier établi par la maison de vérification "Price Waterhouse". Le surplus des recettes sur les déboursés est de \$776,775.67.

A la fin de l'exposé financier, la maison "Price Waterhouse" dit ce qui suit: "Québec, 30 juin, 1931. "Nous avons examiné les livres et les comptes du gouvernement de la province de Québec pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1931. Quoique nous n'ayons pas examiné les pièces justificatives appuyant tous les paiements, nous avons fait de nombreux essais sous ce rapport, de même que sur le contrôle interne exercé par l'auditeur de la province, et sommes satisfaits que les recettes et les paiements aient été traités en conformité avec les exigences de la loi. Les recettes pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1931 comprennent un montant de \$833,333.34 représentant les permis émis et les droits perçus en vertu de la loi des liqueurs alcooliques au 30 juin 1931, mais non inclus dans les recettes de l'année terminée à cette date."

"Sujet au paragraphe précédent, nous sommes d'opinion que l'état ci-dessus démontre le montant exact des recettes et des déboursés du trésorier de la province pour l'année fiscale terminée le 30 juin 1931, en tenant compte des mandats autorisés, mais impayés au commencement et à la fin de cette année."

"Montréal, le 5 octobre 1931."

Recettes et dépenses

Les recettes se totalisent à \$41,630,620, dont \$7,700,721.35 de la Commission des liqueurs; \$4,845,966 venant des ressources naturelles ou terres et forêts; \$575,552 venant des mines; \$385,991 de la colonisation; \$5,409,747 venant des automobiles; \$4,405,160 de la gazoline; \$3,424,850 comme taxes des corporations; \$397,896 comme taxes sur les transferts de valeurs; \$2,132,611 comme produit des permis et licences de la loi des liqueurs pour les années 1929-30-31.

Les dépenses ont été de \$40,853,844, soit \$4,399,639 pour service de la dette publique; \$2,231,431 pour le gouvernement civil; \$2,055,589 pour l'administration de la justice; \$4,385,822 pour l'instruction publique; \$748,881 pour l'hygiène; \$3,012,082 pour les travaux publics et le travail; \$11,532,547 pour la voirie et les mines; \$3,422,259 pour l'agriculture; \$2,611,686 pour les terres et forêts; \$2,636,767 pour la colonisation, la chasse et les pêcheries.

A. G.

"En Louisiane"

Un billet intéressant — Pour la propagande — Nous ferons notre part

L'un des voyageurs qui ont fait avec nous le voyage en Louisiane nous écrit, tout en commandant quelques exemplaires d'En Louisiane:

Il serait à désirer, me semble-t-il, que cette brochure fût adressée aux principaux personnages que nous avons rencontrés et qui nous ont si bien reçus en Louisiane. Les membres de la caravane devraient souscrire à cette fin, afin que le Devoir puisse, sans obérer son budget, faire cette distribution. Si un appel était fait dans ce sens, je serais heureux de m'inscrire sur la liste des donateurs pour au moins une douzaine d'exemplaires, quitte à vous suggérer certaines adresses où expédier la brochure.

La proposition nous convient

Les troupes japonaises sont dans une position périlleuse à la rivière Nonni

Une nombreuse cavalerie chinoise a pratiquement enveloppé l'aile droite japonaise. — La bataille de Tsitsihar. — L'arrestation d'un consul japonais, et de son personnel. — Le Japon fait valoir ses prétentions en Mandchourie. — L'ex-empereur de Chine serait en route pour Moukden.

Genève, 13 (S.P.A.). — M. Alfred Sze, représentant de la Chine, a annoncé au secrétaire de la Société des nations aujourd'hui que les troupes japonaises qui marchent sur Tsitsihar et que l'armée du général chinois Hah Chan-Chan ont commencé à se battre.

A la rivière Nonni

Moukden, Mandchourie, 13 (S.P.A.). — Le bureau japonais de renseignements militaires annonce aujourd'hui qu'une nombreuse cavalerie chinoise a pratiquement enveloppé l'aile droite japonaise dans une bataille à la rivière Nonni et que les troupes japonaises se trouvent dans une position périlleuse.

Aux quartiers généraux japonais on dit que le détachement de la rivière Nonni n'a pas été renforcé, bien que quatre compagnies d'infanterie soient disponibles à Nenghantoun.

(Suite à la page 3)

Les dernières années de Louis Veillot

Les suprêmes travaux, les souffrances, la généreuse résignation du grand polémiste.

UN DISCOURS DE M. FRANÇOIS VEUILLOT

On a tout récemment, à Paris, fêté le centenaire du premier article de Louis Veillot. Le neveu du grand écrivain, M. François Veillot, parlant dans la maison même où mourut le polémiste, y a évoqué, dans le discours suivant, ses dernières, douloureuses et magnifiques années:

Je n'ai qu'un seul moyen de ne pas être ingrat aux deux orateurs qui m'ont précédé: c'est de laisser le plus souvent la parole au grand chrétien que nous fêtons aujourd'hui.

Représentant de sa famille, n'est-ce point mon rôle, au surplus, parmi les admirateurs et les amis qui rendent hommage à la puissance et à la pureté de son œuvre, d'évoquer surtout les délicatesses et les rayonnements intimes de son âme?

Cette âme, ici-même, après avoir tressailli d'enthousiasmes magnifiques et de généreuses colères, vibra d'émotions poignantes, qui devaient progressivement affaiblir et briser le corps dont elle était captive. Ici, Louis Veillot, sans cesse de combattre jusqu'à l'extrême limite de ses forces et de fleurir jusqu'à l'épuisement de sa sève, acheva, dans les souffrances de l'esprit, du cœur, de la chair, la suprême ascension de sa vie, celle qui, par la mort, nous élève à Dieu.

Lorsqu'au mois de juillet 1872, il entra dans cette maison, sa santé, malgré quelques fatigues, était toujours robuste et son foyer, sous la direction vigilante et affectueuse de sa sœur Elise, était encore éclairé par le sourire et la tendresse de ses deux filles, Agnès et Luce.

Il quittait cet appartement de la rue du Bac, dont l'arrière-façade, ayant vue sur la terrasse de Montalembert, lui avait permis, un matin, de surprendre, avec une douloureuse anxiété, sur la physionomie des médecins consultants, l'inquiétude où les plongeait l'état de l'illustre malade, et, ce jour-là, une fois de plus, il avait ardemment souhaité la réconciliation, qui ne devait point s'opérer sur la terre.

Il s'installait donc, avec une sérénité joyeuse et paisible, en ce nouveau logis, favorable au travail. C'est "une vieille grande maison", écrit-il à une amie, l'on dit même un hôtel, très silencieux. Dieu merci, et donnant sur de vastes jardins; j'ai de grandes chambres qui ont figure de grand air et je peux me figurer que j'ai reculé de cent ans... et j'entends trois ou quatre cloches et clochettes de couvent... J'ai accroché sur les murs

parfaitement. Nous recevrons toutes les commandes, nous ferons toutes les expéditions de ce genre que l'on voudra nous confier. Si l'on n'a point d'adresses particulières à nous fournir, nous ferons les expéditions au meilleur de notre jugement. Ce ne sont point les occasions qui manquent.

Du reste, dans cet utile travail de propagande, le Service des Voyages du Devoir entend faire sa part.

Rappelons simplement qu'En Louisiane, brochure de 128 pages, au texte compact, se vend 25 sous l'exemplaire, franco. A la douzaine, \$2.50, par quantités de 50, \$9.75, au cent, \$18.00, port en plus dans tous ces cas.

Adressez les commandes au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél. Harbord 1241).

mes portraits de famille, mon père en habit d'ouvrier, ma pauvre chère petite femme en robe de mariée. Ces murs n'ont rien porté de plus pur, de plus noble, de plus étranger aux bassesses du temps. Mes classiques français sont là dans leur air natal et je me trouve bien."

Deux ans passèrent et, tandis que, dans les grands jardins, l'épanouissement des beaux arbres était en grande partie remplacé par des constructions rigides, la maladie pénétrait dans la demeure d'où s'élevait en volée la jeunesse.

Le 25 mars 1874, Luce va se cloître à la Visitation. Le chrétien rend grâce à Dieu, le père est brisé de chagrin. "L'animal est blessé dans le cœur, avoue Louis Veillot à Dom Guéranger. Je n'en ai jamais eu l'habitude à croire que cette enfant parfaite voudrait vivre dans les bouges, qu'elle m'aiderait à passer l'hiver, qu'elle me fermerait les yeux. Mon hiver commence et son départ en a marqué le premier pas. Ce parfum ne m'a été donné que pour ma sépulture. Oui, mon Père, cela est admirable, surnaturel, divin. Mais, mon Dieu, que cela est dur dans les premiers moments!"

Quelques mois plus tard, épreuve physique, mais lourde également de souffrances morales. Au milieu d'un labeur intense et splendide, une attaque brutale immobilise tout à coup la plume et la pensée de l'écrivain. Bientôt, il est vrai, la vie renaît; mais l'inquiétude et l'ébranlement persistent. Louis Veillot a tout compris, et il le prévoit tout. Cependant, son premier réflexe, l'ailais dire son premier réflexe, est la soumission: "Non Dieu, prononce-t-il en regardant la croix, l'accepte ce mal avec toutes ses conséquences."

Or, à peine remis de ce coup, voici qu'il doit conduire Agnès à l'autel, et puis la laisser partir, au bras du commandant Pierron, loin de Paris. Sans doute, il est heureux de ce mariage. Il connaît depuis quelques années son futur gendre. "Il est loyal comme une épée bénie, déclarait-il, et je l'appellerai presque un prêtre de l'épée." Mais, quand même, en son appartement devenu trop vaste, il n'a plus de filles. "Il est vrai, chère enfant, confesse-t-il à sa commandante, il est vrai que ce petit coin auprès de la fenêtre n'étant plus rempli, tout est vide..." On se promène tous les jours, mais les souliers sont pleins de cailloux. Plus de feuilles, plus de jeux de la nature, plus de beautés d'hiver, plus de beautés diverses. Le vide, le vide affreux. Cependant, le jour content, parce que je crois au commandant. Dieu remplira le vide..."

Quatre ans encore, avant le long et cruel silence qui enveloppera sa lente agonie, jusqu'au bout lucide et résignée, quatre ans, dans cette maison qui nous réunit en ce jour, il lutta contre les offensives sournoises et répétées du mal. A des abattements de plusieurs semaines ou même de quelques mois, succédaient des regains d'activité brillante et vigoureuse, qui rendaient l'espérance à tous, sauf à lui-même. Il lutta, la main crispée sur le rosaire et les regards fixés au crucifix. Dans un large couloir, dont nous voyons ici les fenêtres, il égrenait des centaines de chapelets. Dans son cabinet de travail, ouvert sur les jardins, l'image du Christ apaisait ses souffrances, quand elle n'illuminait point sa pensée. Car c'est d'ici qu'en 1876, en réponse à certain ami, cougla

(Suite à la 2^e page)

Visiteurs des Etats-Unis

Un groupe de sénateurs et de députés américains viennent étudier l'application de la taxe de vente

Le Canada recevra la visite pendant cinq jours d'un groupe de sénateurs et de députés américains qui viennent étudier l'application de la taxe de vente, une mesure qui est beaucoup discutée aux Etats-Unis en ce moment. Ces visiteurs arriveront à Montréal demain soir venant de Washington et de New-York dans un train spécial circulant comme seconde section du "Montrealer", sur les lignes du Vermont Central et du Canadian National. Ils seront au nombre d'environ quatre-vingt-dix.

Ces sénateurs et congressistes américains voyageront sous les auspices de M. W. R. Hearst, grand éditeur de journaux, et se rendront à Ottawa et à Québec. A Montréal, ils rencontreront les membres et associations des manufacturiers et autres hommes d'affaires pour se renseigner sur le fonctionnement de la taxe de ventes et à Ottawa ils discuteront avec les fonctionnaires du revenu fédéral l'application de la loi.

Le gouvernement fédéral offrira un dîner aux visiteurs, mardi soir prochain au Château Laurier. Ce dîner sera présidé par M. E. B. Ryckman, ministre du revenu national. Le lendemain matin, mercredi, les visiteurs américains rencontreront les hauts fonctionnaires du ministère du revenu national qui leur expliqueront les techniques de la loi des ventes. Cette réunion sera suivie d'un déjeuner offert par le gouvernement canadien.

Sir Henry Thornton, président du Chemin de fer national du Canada, offrira un dîner aux visiteurs à Montréal lundi soir pour leur permettre de rencontrer quelques représentants canadiens de la banque, de la finance et des affaires.

Le colonel Hanford McNider, ministre des Etats-Unis au Canada, est parti pour Washington hier et reviendra avec les visiteurs jusqu'à Montréal. Il sera aussi leur hôte à Ottawa mardi où il leur offrira une grande réception.

Jeudi le 19 novembre les sénateurs et congressistes américains visiteront la ville de Québec. Le midi un déjeuner leur sera offert. Dans l'après-midi ils seront reçus à l'Assemblée législative par M. L. A. Taschereau, premier ministre de la province et seront ensuite les hôtes du lieutenant-gouverneur de la province qui leur offrira un thé à Spencer Wood.

Grâce à la coopération de diverses associations locales une sorte de bureau de renseignements pour les taxes et les questions d'affaires sera ouvert pour les visiteurs à l'hôtel Windsor qui leur servira de quartiers généraux durant leur séjour ici. Quand ils seront à bord de leur train spécial du Canadian National entre Montréal et Québec et Ottawa et Québec, et Québec-New-York-Washington, d'autres représentants spécialement bien renseignés les accompagneront pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin sur le Canada économique.

M. King dans les provinces maritimes

Ottawa, 13. (S.P.C.) — M. W. L. Mackenzie King, chef de l'opposition, quittera Ottawa pour les Provinces Maritimes, lundi après-midi. Il portera la parole à Halifax, mercredi, le 18 novembre, et à St-Jean, le jour suivant.

Avis de décès

LAURENDEAU — A Montréal, le 10 nov. 1931, décédé à 68 ans, Georgianna Mézière, épouse de feu le docteur Albert Laurendeau, de St-Gabriel de Brandon. Le convoi funéraire partira du 1037 rue Sherbrooke, Est à 7 h. 45 du matin, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur où le service sera célébré. Et de là au cimetière de St-Gabriel de Brandon, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

HEBERT — A Montréal, le 12 novembre, est décédé le docteur René Hébert à l'âge de 62 ans. Les funérailles auront lieu le samedi, 14 novembre, à 9 h. du matin, à l'église St-Jacques, Westmount, à 8 h. 45 a.m. Le service sera chanté en l'église St-Léon. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neiges.

MARTEL — A Montréal, le 12 nov. 1931, décédé à 78 ans, Camille Martel, époux d'Armandine Roy. Les funérailles ont lieu le 16 du courant. Le convoi funéraire partira du 3462 rue St-Hubert à 8 h. du matin, pour se rendre à l'église St-Louis de France où le service sera célébré. Et de là au cimetière de St-Henri de Mascouche. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MILLETTE — En cette ville, mercredi le 11 courant, au No 2916 rue Saint-Hubert, est décédée Angèle Millette, fille de feu le Dr J.-D. Millette et de Hélène de Lamoignon. Les funérailles auront lieu samedi, 14 novembre, à 9 heures 15 pour se rendre à l'église St-Louis-de-France où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

PELLETIER — A Montréal, le 12 novembre 1931, décédée à 30 ans, 11 mois, Gertrude Brunelle, épouse de L.-D. Pelletier. Les funérailles le samedi 14 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de la défunte, No 44 rue St-Denis à 9 h. 15 du matin, pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Yves où le service sera célébré à 9 heures 30. Et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

VAULETEL — A Montréal, le 13 novembre 1931, décédé à 75 ans, Eugène Vauletel, époux de Mathilde Robitaille. Les funérailles le lundi, 15 novembre 1931. Le convoi funéraire partira du 3488 rue Du-Rocher, demeure de son fils, à 9 heures 30 du matin, pour se rendre à la Basilique, où le service sera célébré, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture.

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
Plateau 7-9-11
M. Jeanotte, président.
L.-Eugène Courtois, gérant général.

Le nouveau marché Saint-Jacques

L'inauguration et la bénédiction en a eu lieu hier soir

Le nouveau marché St-Jacques, angle des rues Amherst et Ontario, a été officiellement inauguré hier soir. M. l'abbé J. A. Papineau, curé de la paroisse Sainte-Catherine, a béni le nouvel édifice. Il était accompagné de MM. les abbés J. A. Bourassa, curé du Sacré-Coeur; Hervé Robert, P.S.S., vicaire à St-Jacques; Oscar Valiquette, aumônier de la brigade des pompiers; et Joseph Hervé, curé de Danmore, N.-Y.

Le maire a été le principal orateur. Il a suggéré, pour la solution du problème des taudis, que les compagnies d'assurances, les municipalités, les gouvernements donnent chaque année un certain montant aux propriétaires.

Les autres orateurs ont été MM. les échevins Tancred Fortin, J. M. Savigneau, Hector Dupuis et Henry L. Auger, échevin du quartier St-Jacques, où se trouve le marché; M. l'abbé Papineau, et quelques autres.

La fanfare de la brigade des pompiers a fait les frais de la musique.

Dans Villaray

M. Léo Papineau fera de nouveau la lutte à M. Bruno Charbonneau

M. L. A. Léo Papineau, candidat défait dans Villaray en avril 1930, a été choisi hier soir pour faire de nouveau la lutte à M. Bruno Charbonneau, le printemps prochain.

La réunion a eu lieu dans la salle paroissiale de Notre-Dame du Rosaire. Aussitôt après le choix des présidents, MM. Cléo Guimond, Joseph Lacasse et Louis Hémond, M. Guimond annonça que le Comité des citoyens du quartier Villaray, le club libéral Youville et les sections Villaray et Ste-Cécile du Club libéral St-Denis-Dorion offraient à M. Papineau la candidature oppositionniste dans Villaray pour avril prochain.

M. Papineau a accepté. Il a promis de faire une rude bataille au cri de "A bas Houde!" Il a critiqué M. Charbonneau, surtout au sujet des expropriations.

Le principal orateur de la soirée a été M. l'échevin Alfred Legault, qui a attaqué M. Houde à fond de train.

M. Vautrin est de nouveau vice-président de la Chambre

Québec, 13 — Sur proposition de M. Alexandre Taschereau, M. Irénée Vautrin, député de Saint-Jacques, a été de nouveau choisi comme vice-président de l'Assemblée législative.

Au Grand Séminaire

Le samedi, 21 novembre, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, il y aura, au Grand Séminaire, rénovation des promesses cléricales, à la suite de la messe pontificale chantée par Son Excellence Mgr Gauthier, à 10 h. Les anciens élèves du Grand Séminaire sont cordialement invités à cette cérémonie et au dîner qui suivra.

Cambrioneurs sentenciés

Deux jeunes cambrioneurs, Raymond Laugel, 16 ans 1-2, 2424 rue Frontenac, et George Douglas, 17 ans, 4292 rue Iberville, passeront quatre ans et huit mois au pénitencier. Le juge en chef Perraault les a condamnés à huit mois de détention sur une première accusation de cambriolage, et le juge Maurice Tetreau, devant lequel ils ont comparu hier après-midi en chambre, pour avoir cinq autres vols, les a condamnés à quatre ans de pénitencier.

Les sergents-détectives P. Gauthier et W. Brissou, qui ont fait la cause, ont déclaré que ces deux jeunes cambrioneurs avaient opéré toute une série de vols dans le nord de la ville. A la suite d'une surveillance de plusieurs jours, les détectives ont pu recueillir toutes les preuves nécessaires pour les incriminer. Ils ont avoué leur culpabilité lorsqu'ils ont compris qu'ils étaient pris. Ils opéraient d'habitude dans les maisons privées et cachaient leur butin dans des trous creusés sur des terrains vagues.

Funérailles de Mlle Annette Moreau

Ces jours derniers, à l'âge de 20 ans 11 mois, est décédée Mlle Annette Moreau, fille de Mme Pacifique Moreau (Clémentine Charron). Elle laisse dans le deuil, sa mère, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Rolland Monette (Marie-Rose Moreau).

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le cortège funéraire, précédé d'un landau de fleurs, est parti du salon mortuaire de la Société des Fais Funéraires, rue Ste-Catherine-est, pour se rendre à la chapelle des Soeurs de la Providence où le levée du corps fut faite par M. l'abbé Médard Lemire qui a chanté le service.

La chorale des religieuses de l'Asile de la Providence a exécuté la messe de Perraault harmonisée.

Les dernières années de Louis Veillot

(Suite de la première page)

d'une allusion trop païenne au Temps qui emporte les heures, il déclarait: "Sur ma cheminée, il n'y a qu'un crucifix. C'est mon temps à moi, et le seul avec qui je compte. Il est dit toujours mon heure éternelle."

C'est ici que ce grand soldat de l'Eglise apprit cette dernière façon de la servir et de la défendre: accepter l'impuissance à combattre pour elle. "Il faut, dit-il, s'y soumettre avec la vigueur des âmes chrétiennes. Dieu nous laisse la force de dire: fiat. C'est tout ce qu'il faut, puisque c'est l'essence de l'âme, de la vie. En disant fiat, nous travaillons aussi bien que les plus vaillants. C'est le signe de l'exercice de la royauté par laquelle, en dépit de tous les obstacles, nous montons à Dieu."

C'est ici que, ne pouvant plus les écrire, il dicta ses derniers articles, où, devant les premiers attentats de la guerre anticléricale, il donnait aux catholiques le mot d'ordre d'espérer quand même et proclamait, sur les nations, la royauté divine.

C'est ici qu'au témoignage de son frère, le polémiste, entreprenant la révision du passé, l'avenir pour lui n'était plus de ce monde, brûlé des monceaux de lettres: ou de notes, qui lui semblaient grandir outre mesure son rôle ou diminuer à l'excès quelques-uns de ses adversaires. "Pourquoi prolonger le combat après notre mort, expliquait-il? N'entendons-nous pas Dieu qui nous dit: assez!"

C'est ici qu'à la fin de 1879, il prévient son frère, par une lettre poignante, dont l'écriture est à peine lisible, que l'heure a sonné pour lui de déposer définitivement le harmonium d'un vieil ouvrier. Je suis entré à l'Université en 1838, venant de Rome où j'avais trouvé Dieu, et embrassé l'Eglise, et changé ma vie. Je fis alors mon premier serment, Grégoire XVI le recut. Je n'en ai pas fait d'autre, et je n'ai pas manqué à celui-là!"

C'est ici qu'il rédigea son testament: "Dans toute ma vie, je n'ai été parfaitement heureux et fier que d'une seule chose, c'est d'avoir eu l'honneur et au moins la volonté d'être catholique, c'est-à-dire obéissant aux lois de l'Eglise."

El, dans une chrétienne évocation de ses adversaires, il attestait, face à la mort: "Je les ai aimés, surtout Montalembert. La paix sur eux, la paix sur moi! Si mes écrits subsistent, et, s'ils font après moi quelque bien, je désire que ce bien leur soit compté."

C'est ici que, de loin, dans une résignation sereine, il vit lentement venir l'heure suprême. Il ne la craignait point. N'était-il pas de ces croyants pour qui, aux approches de la mort, tous les regrets se transfigurent en espérances?

C'est ici, enfin, que le 7 avril 1883, le grand chrétien s'endormit dans le Seigneur, ou plutôt, parlons comme lui, c'est ici qu'il se révéilla pour l'éternité.

Dites entre vous: "Il sommeille. Son tour labour est achevé." Ou plutôt, dites: "Il s'éveille. Il voit ce qu'il a tant rêvé!"

François VEUILLLOT

Mort du docteur René Hébert

A l'âge de 62 ans, est décédé le Dr René Hébert, professeur agrégé à la Faculté de chirurgie dentaire et ancien professeur à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal.

M. Hébert, après ses études médicales à l'Université Laval, était allé compléter ses connaissances à Paris.

Agé de 24 ans, il revint à Montréal pour se mettre à la pratique de sa profession. Il occupa une chaire à l'Université de Montréal et fut attaché au personnel médical de l'hôpital Notre-Dame.

Lui survivent: sa femme et un frère, M. Z. Hébert, président de la maison Hudon, Hébert, marchands de gros.

Ses funérailles auront lieu demain matin, à l'église St-Léon de Westmount, à 9 heures.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Le projet Desjardins

A l'assemblée de la Ligue des Propriétaires, hier soir, M. Anthime Desjardins a soumis pour étude le projet suivant:

1) La division de Montréal en 4 arrondissements représentés chacun par 5 échevins dont un nommé par les propriétaires de la ville et 4 par vote populaire.

2) La nomination du maire de Montréal comme président du comité exécutif.

3) La nomination des cinq membres du comité exécutif par les propriétaires.

Feu M. Henri Bourgie

Hier matin ont eu lieu les funérailles de M. Henri Bourgie, ancien fondateur de la firme H. Bourgie Limitée, décédé à l'âge de 75 ans.

A l'église de Sainte-Cunégonde, le service fut chanté par M. l'abbé André Beaudet, assisté de MM. les abbés A. Bégin, curé de St-Jacques, et G. Dufresne, curé de St-Jacques. M. l'abbé Lucien Pinaud, curé de la paroisse, fit la levée du corps au chœur, on remarqua M. l'abbé H. Corbin, desservant de Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Conduisant le deuil: ses deux fils, MM. Reméo et Jude; son frère, M. Jean-Baptiste Bourgie; ses beaux-frères, M. L. Robert et P. Prévost; ses neveux: M. le maire C. Houde, MM. Albert, Anatole, Lionel, Raoul, Chrolos, Rosario, Oscanio, Léo, Rémi et Gérard Bourgie, Henri Jodoin, Willie John Alex, Logan, Jim Logan, Joseph et Jim Hébert, Joseph Poiré, L. Hébert, M. le Dr Georges Seguin, Eugène Parent, E. Jagné, L.-P. Potras, D. Brison, A. Carrois, Ovide, Omer et René Prévost.

Les porteurs étaient MM. Georges Vaudelin, fils, M. Lambert Tanguey, H. Poiré, Vincent, Albert, Tanguey, Joseph Gougeon et Joseph Tanguey.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de la librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HARBOR 1241).

Au congrès de l'U. C. C.

M. Albéric Lalonde réélut président de l'Union et MM. Albert Rioux et Abel Marion, vice-présidents — Les congressistes demandent entre autres choses une prime sur le beurre et le fromage de première qualité — Propagande et instruction

Avant de se séparer, les congressistes de l'Union catholique des Cultivateurs ont réélut M. Albéric Lalonde président général de l'association. MM. Albert Rioux et Abel Marion demeurent vice-présidents généraux.

Les élections, présidées par l'aumônier général, le R. P. Léon Lebel, S.J., ont été cependant marquées de plusieurs incidents. Les noms de M. Lalonde et Rioux furent proposés dès que le président d'élection eut ouvert le scrutin. M. Lalonde se leva alors pour déclarer qu'il n'est pas candidat. On protesta dans la salle et un grand nombre de délégués réclamèrent son élection par acclamation. Les promoteurs de M. Rioux maintinrent leur proposition et demandèrent le vote.

M. Lalonde refuse d'être mis en nomination: on a traîné son nom dans la boue en faisant circuler toutes sortes d'accusations sur son compte et il ne veut pas avoir à subir une élection contre son ami, Albert Rioux. Ses amis qui sont nombreux continuent à insister et quelques-uns prononcent de véritables discours en sa faveur. Quelques délégués crient qu'il ne faut pas introduire la politique dans l'Union et qu'il faut repousser la candidature de M. Rioux parce qu'il a été candidat défait et que l'élection est contestée dans son comté.

M. Albert Rioux

C'est alors que M. Rioux se lève et prononce un discours véritablement éloquent pour protester contre ce préjugé qui fait des cultivateurs des parias.

Les membres des autres associations professionnelles font de la politique sans que l'on songe à s'en formaliser. M. Perron a été en même temps ministre et bâtonnier du Barreau de Montréal. M. Durand l'est actuellement. M. Godbout est officier de certaines associations de techniciens agricoles tout en étant député et ministre de l'agriculture. Il demande à ceux qui ont proposé son nom de retirer leur proposition afin de permettre à M. Lalonde d'être réélu à l'unanimité. Mais il tient à répéter qu'il ne se retire pas à cause du préjugé qu'il vient de dénoncer. Avec un pareil raisonnement, on arrivera à n'avoir dans la politique que des brigands. Il faut que les meilleurs hommes soient à la fois dans les associations professionnelles et dans la politique. Dans les circonstances, cependant, il faut qu'un homme, tout indépendant qu'il soit, se présente sous l'étiquette libérale ou conservatrice. Point lui, il est jeune encore et il croit qu'il pourra encore rendre des services à l'Union si l'on veut d'un candidat battu.

Les amis de M. Rioux se rendent alors à sa demande et M. Lalonde est proclamé élu au milieu des acclamations. MM. Rioux et Abel Marion sont aussi élus par acclamation.

M. Goyette

La séance d'hier après-midi a été présidée conjointement par MM. Albéric Lalonde et Tancred Goyette, président de l'Union diocésaine de Trois-Rivières. En ouvrant la séance, M. Goyette a parlé de l'une des causes de la dépression et de la misère relative qui existe dans les campagnes. C'est le luxe, les dépenses qui entraînent les modes féminines, l'abus de la cigarette chez les jeunes, l'automobile.

Résolutions

Les congressistes ont encore adopté toute une fournée de résolutions qui se rapportaient à l'établissement d'une manufacture de farine de pommes de terre dans l'est de la province, à l'encouragement du lavage des animaux à l'eau pure dans l'habitat et le télescage, à l'abaissement du tarif sur les machines agricoles, aux lumières sur les voitures que l'on ne veut pas voir imposer aux cultivateurs et à la construction d'un entrepôt frigorifique à Châteauguay, à l'encouragement des marchés de Montréal, Ottawa et Trois-Rivières, à l'achat du Labrador pour éviter qu'il ne passe aux Etats-Unis, au rappel de la loi fédérale des faillites qui compromet le crédit des agriculteurs, etc., etc. On demande aussi au gouvernement provincial d'accorder aux municipalités qui ont construit leurs chemins à 50 p.c. la même remise qu'à celles qui l'ont fait en empruntant à 40 ans.

Il a été proposé que le congrès soit composé des représentants des unions diocésaines et non plus des délégués des cercles. La mesure a été discutée quelque temps, mais on a décidé de la renvoyer à un autre congrès, étant donné qu'il y a plusieurs diocèses qui ne sont pas encore organisés.

La plus intéressante peut-être des résolutions adoptées est celle qui se rapporte à une prime sur le beurre et le fromage. Les congressistes demandent qu'une prime soit accordée au beurre et au fromage de première qualité.

Propagande

M. l'abbé J.-P. Chalfour, aumônier de l'Union diocésaine de Québec-nord, et l'aumônier général, le R. P. Lebel, ont tous deux choisi la propagande comme sujet de leur allocution. M. Chalfour demande que le mot d'ordre de l'année soit "propagande et instruction". Est-ce que les cultivateurs se donnent la peine de lire leur propre journal et de le faire lire? Pourquoi ne pas le lire en famille? Il faut que les filles s'intéressent aux questions d'agriculture comme les fils, parce que s'il faut de bons colons pour ouvrir des terres neuves, il faut aussi de bonnes "colonnes". Il faut aussi que les membres ne laissent

M. Hector Charland à la Palestre du National

Demain après-midi et le 17 novembre 1931

Mardi soir prochain, le 17 novembre, la Société dramatique paroissiale (autrefois les Anciens du Gesù), interprétera à la Palestre du National "Les Petites mains", comédie en trois actes d'Edouard Martin.

M. Charland tiendra le principal rôle; il sera supporté par MM. Guy Carmel, L.-P. Hébert, Paul Guèvremont, Alfred Amiraault, Roger Pinaud, Claude Sutton, Ovide Légaré, Z. Monté, etc.

La répétition spéciale de demain après-midi pour adultes et enfants, à 2 heures 15. Billets en vente à la Palestre du National, Frontenac 3114.

(Communiqué)

pas ce soin de faire de la propagande aux aumôniers et aux officiers. Comme le disait M. Godbout, le gouvernement doit aider aux cultivateurs, mais ils doivent surtout compter sur eux-mêmes. Aide-toi, le ciel t'aidera.

Le R. P. Lebel déclare qu'il a toujours cru que l'U.C.C. pourrait devenir l'association la plus puissante de la province de Québec. Elle compte actuellement 11,000 membres, elle devrait en compter 25,000 au prochain congrès. Il est un moyen d'activer la propagande. On a demandé aux membres des autres professions, des autres corps de métier, d'abaisser leurs tarifs à cause de la mévente des produits de la ferme. Cette résolution n'aura probablement pas grand effet. Mais que les membres de chaque cercle aillent rencontrer les professionnels, les marchands et les artisans de leur localité pour leur faire comprendre la situation et demander une réduction pour leurs seuls membres. Certains cercles de la région des Trois-Rivières ont déjà obtenu des avantages de ce genre pour leurs membres des médecins, des marchands, des forgerons, des barbiers, des scieries à bois. Si l'on obtenait ainsi des avantages pour les membres, on verrait comme le recrutement deviendrait facile.

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

TRAVAILLEURS EN CHAUSSURES

Ce soir, il y aura réunion de deux sections des travailleurs en chaussures: tailleurs de cuir et treasers dans l'Edifice des Syndicats catholiques. M. A. Durand, agent d'affaires, présentera un rapport très important. On compte sur la présence de tous.

SYNDICAT DES BRIQUETEURS

Une grande assemblée du Syndicat des briqueteurs a lieu ce soir dans l'Edifice des Syndicats catholiques, 1231 Demontigny-est. Une question très importante est à l'ordre du jour. Que tous les briqueteurs soient présents.

SYNDICAT DES BOULANGERS

Demain soir, les boulangers syndiqués auront leur réunion aux Syndicats catholiques.

Le meurtre de Jarvis

LES DETECTIVES ECLAIRCISSENT L'AFFAIRE — DES ARRESTATIONS

L'inspecteur Foucault, chef du département des détectives, a déclaré officiellement, hier soir, que la cause de John Jarvis, ce gardien de nuit à l'Edifice Castel, que des bandits ont assassiné d'une balle de revolver, dans la nuit du 18 au 19 septembre, est maintenant terminée. Les détectives ont arrêté un homme et en recherchent un deuxième comme les auteurs de l'attentat. L'individu qui est gardé dans les cellules de la sûreté est Charles Schwartz, alias John Herman, 23 ans, 1220 rue Notre-Dame ouest. Les détectives sont d'avis que cet homme a été le principal instigateur de toute l'affaire.

Giosue Badetti est le complice que les détectives recherchent à l'heure actuelle. Ils ont envoyé des circulaires à tous les chefs de police des principales villes du continent, les avisant d'arrêter Badetti, s'il est possible.

Les détectives prétendent qu'ils sont en mesure de prouver toute l'affaire par des témoins. Le motif du meurtre était sans aucun doute le vol.

Les deux suspects auraient projeté de pénétrer dans l'Edifice Castel l'après-midi et de se racher dans un bureau vacant pour y attendre le gardien de nuit. Leur intention aurait été de le ligoter après l'avoir menacé d'un revolver, puis de piller tous les coffres et sûretés possibles. Ils auraient exécuté leur plan à la lettre jusqu'au moment d'attaquer le gardien. Contrairement à leurs prévisions, celui-ci se serait défendu et c'est ainsi qu'il aurait été tué. Effrayés, les deux bandits auraient fui sans emporter quoi que ce soit.

Les détectives, en compagnie de M. Gérard Fautoux, substitut du procureur général, sont allés voir le coroner pour lui expliquer l'affaire. Celui-ci leur a déclaré que la preuve était suffisante pour ouvrir l'enquête. C'est le 19 novembre que cette enquête sera recommencée, soit deux mois après le meurtre de Jarvis.

Concert de Nazareth

C'est le concert annuel des aveugles de Nazareth le lundi, 23 novembre, à la salle Windsor, à 8 h. 30 p.m., sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Gauthier. Les billets sont en vente chez Archambault et

Orgues Estey

Les meilleures orgues à anches au monde.

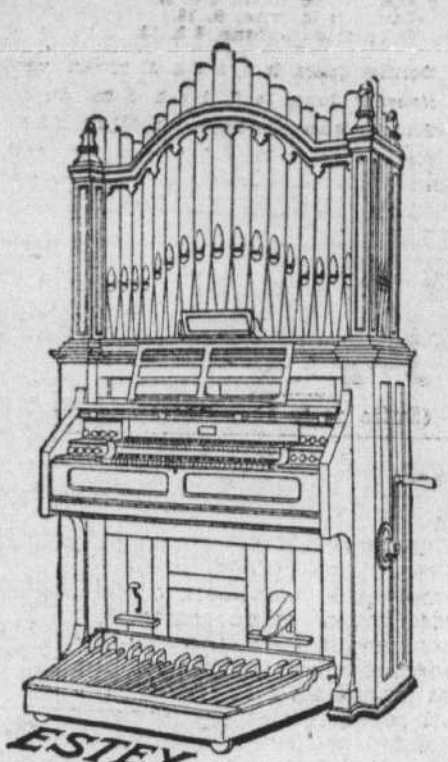
Installées dans plusieurs églises, couvents et écoles dans la province de Québec.

Construites en une grande variété de styles et de dimensions, à prix partant de

\$95.

Vendues à conditions faciles de paiement.

Catalogue sur demande.



LINDSAY'S

C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS - RADIOS - ORGANS

J.-A. Hébert, Prés. et Gérant général

MAGASIN PRINCIPAL
1112
rue Ste-Catherine ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885
rue St-Hubert
(Près Bélanger)

580
rue Ste-Catherine Est
(Coin St-Hubert)

4232
rue Wellington
Verdun

MONTREAL

Le Cinéma à la portée de tous

PATHE SERVICE

LE PROJECTEUR NOUVEAU MODELE PATHE "LUX" 8.5 m. projette des vues animées d'une grandeur de 6 pieds x 8 pieds. Très claire et sans scintillement.

FILMS RELIGIEUX
EUCATIPES
VOYAGES
SPORTS
COMEDIES
DRAMES, ETC.

LE MOTOCAMERA PATHE NOUVEAU MODELE B permet de prendre soi-même et sans expérience des vues animées sur film Pathe 9 m/m 5.

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

H. deLANAUZE — PATHE SERVICE

1001, rue Bleury, Montréal



Docteurs, Consultez !!

ETABLISSEMENTS GAIFFE,
GALLOT & PILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème

Rayons X Diathermie

Electrothérapie

GALLOTS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, Infra-rouge
Lampes asiatiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz

Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogues sur demande
Service d'un ingénieur électricien-radiologiste.

Agence générale pour le Canada:
PAUL CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANCAISE"
3458, St-Denis — HA. 2357
MONTREAL

PETITES AFFICHES

— Tarif —

TOUTES DEMANDES — Locations, maisons, chambres, magasins, etc. — A vendre, Perdu, Trouvé, etc. — 1 sou le mot, minimum 25 sous. La même annonce, un mois, remise de 10%.

NAISSANCES, DECES, MESSES, REMERCIEMENTS — 50 sous par insertion.

CALAMITE MONDAIN, etc. — \$1.00 par insertion.

Chambres à louer

St-Denis 6980, près Bélanger, plusieurs lignes de tramways, chambres propres dans famille tranquille, sans enfant, pension si désirée. Références exigées. Tél. DOLLARD 8643. 22-11-31

MAISON A LOUER

Garnier, 4576, près Mont-Royal, six pièces, cuisine, tapiserie, décorations renou. voies dernièrement, \$30.00. Calumet 1532. j.n.o.

Manteaux de fourrure à vendre

Manteaux de rat musqué d'échantillon à vendre. S'adresser à CH. 1710 j.n.o.

Position demandée

Comptable, expérience consommée, meilleures références, fera votre comptabilité, jour ou soir, bas prix. Téléphonez pour entrevue, DOLLARD 8643. 22-11-31

et Jeanne.

Il laisse aussi ses soeurs, Miles Cordelia et Joséphine Martel, et plusieurs beaux-frères, belles-soeurs et petits-enfants.

Les funérailles auront lieu le lundi 16 du courant, à 8 heures 15, à l'église Saint-Louis de France, et sépulture à Saint-Henri de Mascouche.

Nos sympathies à la famille.

Mouvement des paquebots

L'Alania, ligne Cunard, parti de Montréal, à Plymouth demain soir.

L'Athenia, ligne Anchor, parti de Glasgow, à Montréal, dimanche.

L'Ausonia, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal, lundi.

C. P. parti de Liverpool, à Montréal, demain.

Le Lady Rodney, ligne du C. N., parti de Montréal, à Nassau demain.

Le Letitia, ligne Anchor-Don, parti de Montréal, à Glasgow, dimanche.

Le Montclare, ligne du C. P., parti de Montréal, à Greenock, ce soir.

Le Lady Somers, ligne du C.N., parti de la Jamaïque, à Montréal, lundi.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Aujourd'hui maximum 39.
Même date l'an dernier 38.
Minimum aujourd'hui 37.
Même date l'an dernier 42.

10 heures a.m. 29.59. 11 heures a.m. 29.66.
Midi 29.68.
Chiffres fournis par la station M.-R. de
Meis, 1610 St-Denis, Montréal.

Les troupes japonaises...

(Suite de la 1ère page)

Les Japonais retraitent

Tien-tsin, Chine, 13. (S.P.A.) — Selon une information qui circule dans les milieux russes, une brigade de communistes, composée de Chinois, de Coréens et de combattants recrutés dans la ville sibérienne de Blagovichtchensk, a surpris les troupes japonaises à la rivière Nonni, les a repoussées et s'est emparée de plusieurs de leurs avions.

Cette brigade communiste venait du nord. La soudaineté de son attaque a tellement surpris les Japonais que ceux-ci ont dû retirer de plusieurs milles.

Consul japonais arrêté

Tokio, 13. (S.P.A.) — Le journal *Nichi-Nichi* annonce, aujourd'hui que le consulat du Japon à Tientsin, en Mandchourie, est entouré par des troupes chinoises et que le consul et le personnel ont été arrêtés. Il n'est toutefois pas possible de faire confirmer la nouvelle.

Les Japonais s'entendent

Tokio, 13. (S.P.A.) — Le fait que le conseil de la Société des Nations est sur le point de se réunir semble avoir amené les divers ministères japonais à s'entendre pour exiger avec fermeté la reconnaissance des cinq principes que le ministre des affaires étrangères, baron Shidehara, a énoncés comme condition d'un règlement de la question mandchoue.

Après le conflit en Mandchourie, le 18 septembre, il y avait friction entre le ministère de la guerre et le ministère des affaires étrangères, ainsi qu'entre le ministère de la guerre et l'état-major général, au sujet de la conduite à tenir.

Mais le vœu de la Société des Nations pour l'évacuation du territoire chinois a eu pour effet d'apaiser un rapprochement entre les deux ministères et l'état-major général. Les événements récents, en particulier la décision de la Chine d'invoquer la Société des Nations, paraissent avoir parachevé le rapprochement.

Tous les ministères sont déterminés aujourd'hui à faire un fort plaidoyer auprès du conseil de la Société des Nations et à convaincre les autres pays que l'existence même du Japon est intimement liée au maintien de la position économique de ce pays en Mandchourie.

Le général Minami, ministre de la guerre, a annoncé au cabinet aujourd'hui que deux des trois points de la rivière Nonni ont été réparés et que les troupes japonaises se retireront dès que la réparation du troisième sera terminée et pourvu que le général Mah Chan-Chan garantisse qu'il ne seront pas endommagés après le départ des Japonais.

Mais les dernières dépêches indiquent que la situation devient de plus en plus grave en Mandchourie, et on craint, à Tokio, que le commandant japonais à la rivière Nonni ne soit obligé d'agir promptement pour empêcher les Chinois de l'écraser sous leur nombre.

Le départ de Henry Pu-Yi

Tien-Tsin, Chine, 13. (S.P.A.) — On croit que le jeune empereur de Chine, Henry Pu-Yi, est présentement en route pour la Mandchourie, avec une escorte japonaise. Il serait parti au cours de la nuit.

L'ancien empereur, jeune homme aux idées tout à fait modernes et qui parle l'anglais, est en quelque sorte prisonnier dans la concession japonaise de Tien-Tsin depuis 1924.

Les autorités japonaises refusent de se prononcer sur la nouvelle du départ du jeune homme, mais à Tien-Tsin on croit cette information fondée. L'ancien empereur, accompagné de l'ancienne impératrice, et d'une suite, aurait été conduit en automobile jusqu'à une embarcation qui aurait transporté le groupe jusqu'à un navire à destination de Dairen, Mandchourie.

Ces derniers temps, l'ancien empereur a été privé de sa liberté et lui-même interdit de se rendre aux fêtes de cour, sa distraction préférée. Les autorités japonaises lui ont expliqué que sa vie serait menacée s'il sortait.

On apprend que les plans d'une restauration impériale à Moukden sont presque complets. On sait qu'au début de la semaine, une nouvelle administration a été établie dans la capitale mandchoue, sous les auspices des Japonais. Les païens ont en voie de réparations, sous la direction de notables mandchous.

Lorsqu'il a été question d'une restauration impériale, il y a un mois, l'empereur a, paraît-il, déclaré qu'il ne désirait aucunement aller à Moukden. Il croit que si un nouveau gouvernement est établi en Mandchourie, les membres de sa famille, à qui il reproche de ne pas avoir adopté des idées modernes, exigeront des prébendes.

Le recrutement des aviateurs chinois

New-York, 13. (S.P.A.) — L'association patriotique chinoise de New-York a annoncé qu'elle s'emploiera à recueillir des fonds pour l'instruction de 10,000 Chinois comme aviateurs. La moitié de ces 10,000 Chinois seront recrutés à New-York, l'autre moitié à Chicago, à San-Francisco, à Los Angeles, à Portland.

La question des expropriations

Ce que demande l'Association des hommes d'affaires du Nord

L'Association des hommes d'affaires du Nord, a adopté, hier soir, la résolution suivante:

"Que demande soit faite aux autorités compétentes de ne plus faire d'expropriations autres que celles complètement payées par les requérants seulement, avant l'adoption de la mise en vigueur d'un plan d'ensemble de l'île de Montréal et l'acceptation par un referendum voté par les propriétaires, d'un mode de répartition équitable du coût de ces expropriations."

On a aussi adopté une proposition de M. D. Giroux, et dont voici à peu près la teneur. Etant donné qu'en vertu des ententes entre Ottawa et Québec, le gouvernement provincial dispose, pour venir en aide aux chômeurs, d'un montant de \$1,000,000; que le même gouvernement a fait du boulevard Gouin une route provinciale et que le futur boulevard métropolitain n'offrirait pas un débouché suffisant pour l'extrême nord de l'île; le gouvernement de Québec est prié de prendre uniquement à ses frais l'entretien et l'élargissement du boulevard Gouin, ainsi que les expropriations nécessaires à cet effet.

M. l'échevin J. M. Dubreuil a parlé du nouveau projet de loi des expropriations, qui a été rejeté du bill de Montréal hier après-midi, par le comité échevinal de législation. Il prétend que ce bill, préparé par les échevins Demers, Biggar et Charbonneau, profiterait uniquement à ces quartiers où se sont faites beaucoup d'expropriations, puisqu'il se propose d'en faire porter le coût, dans une proportion de 25 pour cent, aux "expropriés", le reste devant être réparti sur les propriétaires de toute la ville.

Pour lui, le coût des expropriations devrait être imposé aux seuls propriétaires du quartier où il est accompli, à peu près de la façon suivante: 25 p. c. par les expropriés non-riverains; 40 p. c. par les expropriés riverains; et les 35 p. c. qui restent, par tous les propriétaires du quartier; "de sorte, dit-il, que la responsabilité des expropriations pèsera sur les épaules de l'échevin d'un quartier, qui aura tout intérêt, au point de vue électoral, à ne demander que les expropriations indispensables."

M. Dubreuil s'est plaint aussi de ce que nombre de comptes d'expropriations soient retenus dans les seuls intérêts politiques d'un échevin quelconque. Il suggère qu'une loi oblige la municipalité à produire ces comptes l'année même où les travaux sont faits.

L'Association étudiera ces diverses questions à sa prochaine réunion.

L'assemblée a eu lieu à la salle Caron, rue Bellechasse. M. J. G. Bélanger présidait.

L'attitude du Board of Trade

Le conseil du Board of Trade a réitéré, hier après-midi, son approbation du projet d'une commission d'expropriations. Il considère que le seul moyen de résoudre le problème c'est la nomination d'une commission permanente et indépendante.

Le conseil a pris en considération la lettre de M. l'échevin Weldon aux propriétaires du quartier qu'il représente; la propriété du Board of Trade se trouve dans le quartier St-Georges. Voici les réponses du conseil aux trois questions de M. Weldon: il favorise la construction du boulevard métropolitain, pourvu qu'il soit exécuté pour soulager le chômage et que la contribution des gouvernements fédéral et provincial, pour un tiers chacun, s'applique au coût total du projet, même s'il n'est pas terminé au cours de l'an prochain.

À sujet des expropriations, le conseil réitére l'opinion qu'il a déjà exprimée et que nous donnons plus haut.

A Chypre

Le conseil législatif sera aboli

Londres, 13. (S.P.C.) — Sir Philip Cunliffe-Lister, secrétaire pour les colonies, a annoncé que le conseil législatif de Chypre sera aboli au moyen de lettres patentes qui confieront le pouvoir législatif au gouverneur de la colonie, sir Ronald Storrs, en attendant que soit déterminé l'avenir constitutionnel de Chypre, remis en question par suite d'une révolte.

Sir Philip a expliqué que les fautes des récents désordres dans Chypre seront tenues responsables des dommages à la propriété. Il a ajouté que manifestement la révolte était un mouvement artificiel provoqué par certaines personnes.

Le secrétaire pour les colonies a annoncé que les troubles ont coûté la vie à six particuliers et valu des blessures à une trentaine. Trente-neuf policiers ont été blessés, ce qui, selon sir Philip, témoigne de la modération dont la police a fait preuve à l'égard des révoltés.

Les immeubles gouvernementaux incendiés au cours de la révolte seront construits le plus tôt possible.

Mort de M. Victor Bérard

Paris, 13. (S.P.A.) — Le sénateur Victor Bérard, président du comité sénatorial des affaires étrangères, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 67 ans.

Le statut de Westminster

M. Thomas dépose le bill aux Communes britanniques

Londres, 13. (S.P.A.) — On pouvait se procurer, aujourd'hui, des exemplaires imprimés du bill du statut de Westminster, que le secrétaire d'Etat pour les dominions, M. J. H. Thomas, a déposé aux Communes hier.

Le passage du bill que l'on estime le plus important se lit ainsi: "Aucune loi ou disposition de loi qu'un Parlement de dominion fera après la mise en vigueur de cet Acte ne sera nulle et inopérante pour raison d'incompatibilité avec la loi anglaise ou avec les dispositions de tout acte actuel ou futur du Parlement du Royaume-Uni, ou avec toute ordonnance ou tout règlement de la mesure ou cela fait partie de la loi du dominion."

En outre, un Parlement de dominion aura plein pouvoir de faire des lois opérant exterritorialement, mais le Parlement du Royaume-Uni ne légifèrera pas pour les dominions, sauf du consentement de ceux-ci.

Des clauses ont trait à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et aux actes constitutionnels de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des États australiens.

La deuxième clause serait applicable aux lois des provinces canadiennes et les pouvoirs que confère l'Acte seraient limités à la passation des lois de la compétence du Parlement canadien ou de celle de l'impératrice, saul du consentement de ceux-ci.

Le bill, à l'appui du premier ministre Ramsay MacDonald, de M. Stanley Baldwin, lord-président du conseil; de sir Herbert Samuel, secrétaire d'Etat pour les affaires extérieures, et de sir William Jowitt, procureur général.

À la convention libérale d'Ottawa

Les délégués d'Ontario

Toronto, 13. (S.P.C.) — Mme W. C. Kennedy, de Windsor, a été nommée vice-présidente déléguée de l'Ontario à la réunion que l'Organisation libérale nationale tiendra à Ottawa le 23. L'association libérale ontarienne a annoncé la nomination de Mme Kennedy et celles des personnes suivantes comme membres du conseil national de l'organisation: la "sénatrice" Cairine Wilson, d'Ottawa; M. Mitchell F. Hepburn, député d'Elgin-Ouest aux Communes et chef des libéraux d'Ontario; M. Joseph Bradette, député de Témiscamingue-nord; M. Frank P. O'Connor et M. Albert Matthews, de Toronto; M. Charles M. Bowman, de Southampton.

En vertu d'une décision du congrès libéral national tenu à Ottawa en 1919, le chef du parti libéral canadien est ex-officio président de l'organisation, le chef libéral de chaque province ou son représentant est membre du conseil national; en outre, l'association libérale de chaque province nomme un vice-président.

Laval confère avec von Hoesch

Paris, 13. (S.P.A.) — Le premier ministre Laval a de nouveau conféré avec l'ambassadeur d'Allemagne, M. Léopold von Hoesch, aujourd'hui, relativement à une méthode pour entamer la discussion du problème des réparations et des dettes de guerre. Le premier ministre n'a fait aucune déclaration à l'issue de la conférence et l'ambassadeur a simplement dit que les négociations continuent, aucune décision n'ayant été prise.

Plus tard, M. Laval a souhaité la bienvenue à des délégués allemands à la première réunion de la commission économique franco-allemande.

La charité des employés municipaux

Les employés municipaux contribuent aux secours directs pour les chômeurs. Un mouvement a commencé au secrétariat municipal et à la Commission technique et se propage dans les autres services. Chaque semaine les employés versent une partie de leur salaire suivant une échelle fixée, et l'argent donné par chaque employé va à la Saint-Vincent de Paul de la paroisse de cet employé.

Poteaux télégraphiques brisés

Calgary, 13. (S.P.C.) — Des vents très forts ont désorganisé aujourd'hui la ligne télégraphique du Pacifique Canadien près de Taft, à l'ouest de Revelstoke, Colombie britannique. Selon des informations encore incomplètes, les poteaux télégraphiques ont été brisés sur une longueur d'un mille.

M. Parmelee remplace M. O'Hara

Ottawa, 13. (S.P.C.) — Le major James G. Parmelee a été nommé sous-ministre du commerce, en remplacement de M. F.-C. T. O'Hara, démissionnaire.

La conférence indienne

M. MacDonald cherche à régler la mésentente entre hindous et musulmans

Londres, 13. (S.P.A.) — Le premier ministre MacDonald fait aujourd'hui un suprême effort pour régler la mésentente des hindous et des musulmans, qui menace la seconde conférence en table ronde, après avoir causé beaucoup de difficulté à la première.

Siégeant comme président du comité des minorités, le premier ministre s'est dit très heureux de l'entente que les musulmans et les "intouchables" ont conclue hier.

M. MacDonald espère que cette entente, qui affecte près de 200,000,000 d'Indiens, est un présage d'entente entre hindous et musulmans et diverses minorités. Il a fait remarquer que l'entente conclue hier entre les musulmans et les minorités pourvoit à l'incorporation dans la nouvelle constitution indienne de garanties pour assurer aux minorités une juste représentation dans les législatures et pour protéger la religion, la culture, l'instruction publique, la langue et les autres institutions des groupes minoritaires.

Les conférences de M. Gilson

L'éminent professeur de philosophie médiévale traitera ce soir, à Saint-Sulpice, de la Providence et du personnalisme chrétien, demain matin — Demain soir, au "Cercle Universitaire", il parlera de Péguy et la chrétienté

Arrivé à Montréal ce matin, M. Etienne Gilson, professeur de philosophie médiévale à l'Université de Paris et directeur de l'Institut des études médiévales du Collège Saint-Michel de Toronto, donnait à midi dans la salle Moyse de l'Université McGill la première des quatre conférences qu'il prononcera à Montréal d'ici samedi soir.

À McGill, à midi, il a parlé de l'esprit français et du positivisme. L'heure tardive de sa conférence a empêché qu'on puisse en donner un résumé dans ce numéro du journal.

Ce soir, à la salle Saint-Sulpice ouverte pour la circonstance, M. Gilson parlera sous les auspices de l'Institut Scientifique Franco-Canadien d'un premier problème de la philosophie chrétienne, celui de la Providence. Demain matin à 10 h. 30, il parlera, au même endroit, d'un deuxième problème, celui du personnalisme chrétien.

Le public est invité aux deux conférences de la salle Saint-Sulpice et l'entrée est libre.

Demain soir, au "Cercle Universitaire", M. Gilson sera l'hôte d'honneur et il y parlera de "Péguy et la Chrétienté".

Chamberlain veut qu'on se hâte

Londres, 13. (S.P.C.) — Sir Austen Chamberlain, qui était premier lord de l'Amirauté dans le cabinet d'urgence, a demandé au gouvernement aujourd'hui, aux Communes, de prendre des mesures pour que les délibérations sur sa politique n'exigent pas un temps excessif. Le pays, a-t-il dit, veut une action prompte et décisive.

Les députés conservateurs ont longuement applaudi les paroles de sir Austen, dans lesquelles ils voyaient une allusion à l'établissement de tarifs douaniers.

Gandhi rejette l'entente

Londres, 13. (S.P.A.) — A une séance de comité de la conférence indienne, le chef nationaliste Gandhi a rejeté l'entente communale conclue hier entre les musulmans et les plus petites minorités indiennes. Affirmant que les nationalistes qu'il représente constituent au moins 85 pour cent de la population totale de l'Inde, Gandhi a dit qu'il est surpris que le premier ministre MacDonald ait pu affirmer que l'entente était acceptable à 46 pour cent de la population indienne.

Les vétérans sans-travail

L'Association des vétérans de la Grande Guerre sans-travail, qui a demandé son incorporation à la ville il y a quelque temps, est revenue à la charge. Mais pour écarter une certaine opposition soulevée par le nom de l'Association elle le change en celui d'Association du bureau de placement gratuit des ex-soldats; dans une lettre datée d'aujourd'hui, elle demande au Conseil de voter son incorporation à la séance de cet après-midi.

Le comte Bethlen hué au parlement

Budapest, 13. — Le comte Bethlen, venu au Parlement pour la première fois depuis sa démission de président du Conseil, a été hué à tel point par les socialistes, qu'il a été obligé de quitter la salle.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal. (Téléphone: HArbour 1241*)

Les comptes de la province

L'actif de la province de Québec se chiffre à \$184,200,663, sans l'évaluation des ressources naturelles — Ce que comporte le passif, d'après le rapport de Price and Waterhouse — La dette nette consolidée est de \$60,418,249

Québec, 13. (D.N.C.) — La Chambre a tenu ce matin une séance de cinq minutes au cours de laquelle on n'a expédié que les affaires de routine.

M. L.-A. Taschereau, premier ministre, a déposé le rapport de la maison Price and Waterhouse qui a vérifié les comptes de la province.

Ce rapport se trouve déjà dans les comptes publics.

En voici les grandes lignes. L'actif de la province se chiffre à \$184,200,663. Mais cette évaluation ne comprend pas l'évaluation des ressources naturelles de la province, telles que forêts, terres, forces hydrauliques, etc. L'actif comprend \$2,220,729 d'argent en banque; \$6,758,966 de comptes recevables; \$411,052 pour intérêts acquis; \$6,901,223 en fonds spéciaux, dépôts, valeurs au pair, et sommes recevables du gouvernement fédéral pour aide au chômage; \$4,621,625 pour avances aux municipalités pour emprunts; \$3,564,135, comme actif courant de la Commission des liqueurs; \$3,478,880 de machinerie et fournitures des départements; \$15,000,000 dus par la Banque d'Hydrologie, Re Banque Nationale; \$8,817,254 comme placement au fonds d'amortissement; \$19,657,231 en édifices publics; \$6,762,080 en barrages et travaux, moins la dépréciation; \$445,492 des ponts de péage; \$48,743,464 en construction de chemins; \$6,013,862 en aide à la colonisation; \$2,150,044 pour aide au chômage, etc.

Le passif établi à la même somme de \$184,200,663 ne comprend pas les sommes que la province s'est engagée à payer pour l'assistance publique et qui se totalisent à \$9,988,238.

Il faut ajouter aussi le passif indirect qui se chiffre à \$4,455,072 et qui comprend les dettes de la province et les intérêts des emprunts de banque garantis.

La dette nette consolidée de la province est de \$60,418,249.

L'élection de Saint-Henri

Une motion pour substitution de pétitionnaires et d'avocat dans la cause en contestation est présentée devant le juge Boyer

Une motion pour substitution de pétitionnaires et d'avocat a été présentée ce matin devant M. le juge Boyer dans la cause en contestation de Saint-Henri. On sait que les pétitionnaires dans cette cause, MM. Horace Nantel et Avila Huneault, ont obtenu que Me John Aherne fut substitué à Me Charles Coderre comme leur procureur.

Me Oscar Gagnon a présenté ce matin une motion pour que M. Trefflé Duval soit substitué aux pétitionnaires et que lui-même soit substitué à Me John Aherne comme avocat.

La motion alléguait qu'il y a collusion, connivence et conspiration entre les avocats des pétitionnaires et du défendeur, Mes Aherne et Jules Desmarais, les pétitionnaires eux-mêmes et le défendeur aux fins d'empêcher la requête d'être inscrite. Elle alléguait encore que le dépôt n'est pas la propriété des pétitionnaires et que celui qui l'a fourni consent à ce que le dépôt fait en la présente cause serve pour les frais du cautionnement.

L'avocat du défendeur, Me Jules Desmarais, a déclaré qu'il n'avait pas été avisé et l'affaire a été ajournée à lundi.

La candidature du magistrat Monet à la mairie

Le magistrat Amédée Monet, qu'on mentionne comme devant briguer les suffrages à la mairie aux prochaines élections municipales sous les couleurs du parti libéral, a dit ce matin qu'il n'est pas prêt à faire de déclaration au sujet de sa candidature.

"J'aurai quelque chose à vous dire d'ici trois jours. Chose certaine, c'est que je ne resterai pas longtemps ici."

Aux autres questions qu'on lui a posées, le magistrat a opposé un silence complet.

Il était à la partie de hockey hier soir, au Forum, en compagnie de M. Fernand Rinfret, député de Saint-Jacques au fédéral, dont on mentionne également le nom comme candidat possible à la mairie. On peut se demander s'il a été exclusivement question de sport entre MM. Rinfret et Monet, hier soir.

M. King parlera au Reform Club le 21

Ottawa, 13. (S.P.C.) — A son retour des Provinces Maritimes, M. Mackenzie King, chef libéral, parlera au Reform Club de Montréal, le 21 de ce mois.

La punition des communistes

Sur les huit individus trouvés coupables à Toronto de faire partie d'une association illégale et d'avoir participé à un complot, sept sont condamnés à cinq ans et à la déportation, et le huitième, à deux ans

Toronto, 13. (S.P.C.) — Sept des huit communistes accusés de faire partie d'une association illégale et d'avoir participé à un complot ont été condamnés à cinq ans de prison, aujourd'hui. Le huitième a été condamné à deux ans. Sept des inculpés seront en outre déportés à l'expiration de leur emprisonnement. De plus, le tribunal fera saisir tous les biens du parti communiste du Canada.

Trouvés coupables

Toronto, 13. (S.P.C.) — Un jury a déclaré huit communistes coupables d'être membres d'une association illégale, d'agir comme tels et d'avoir participé à un complot séditieux. Le juge Wright, qui préside les Assises d'automne du comté de York, doit prononcer la sentence aujourd'hui même.

La Couronne a décidé de réclamer la déportation des inculpés passibles de châtiment et la confiscation de tous les biens du parti communiste au Canada.

Les témoignages ont révélé que le parti communiste existe au Canada depuis 1921. Il était d'abord divisé en deux sections, dont l'une "souterraine".

Le procès a été marqué par le témoignage d'un policier, le sergent Leopold, de la gendarmerie canadienne, qui, pendant sept ans, sous la désignation de E.-W. Esselwain, a exercé les fonctions de secrétaire du parti à Regina.

Ce procès, qui a commencé le 2 novembre, est un événement historique à maints égards. C'est le premier procès du genre en Ontario, et du fait de ce procès le Canada se trouve, après le Japon, le seul pays au monde ayant tenté d'une manière définitive de se débarrasser du parti communiste.

Voici les noms des huit inculpés: Tim Buck, Tom Ewen, John Boychuk, Amos T. Hill, Malcolm L. Bruce, Samuel Cohen, Mathew Popovitch et Thomas Cacic.

Un écho des élections

LA CAUSE DES 60 PERSONNES ARRETEES DANS SAINT-JACQUES ET SAINTE-MARIE, POUR SEQUESTRATION D'ELECTEURS

Me Oscar Gagnon a plaidé, ce matin, devant le juge Marin, la cause des 60 personnes arrêtées dans Saint-Jacques et Sainte-Marie, par la police provinciale au cours des dernières élections, "pour avoir séquestré des électeurs afin de les empêcher de voter". Me Gagnon a plaidé qu'en droit, il a prétendu que le tribunal des convictions sommaires n'a pas juridiction dans la présente cause parce qu'il n'est pas dit de quelle façon il faut procéder sous une telle accusation et que dans un cas semblable il faut s'en rapporter à l'article 375 qui donne juridiction aux tribunaux civils. Si la prétention de Me Gagnon est maintenue par le magistrat, les causes ne seront pas entendues devant lui. Il faudra prendre de nouvelles procédures devant les tribunaux civils.

Les grains

Chicago, 13. — Les cours étaient à la baisse, ce matin, à la bourse des grains. Ce fléchissement était causé par la nouvelle que les travaux de la récolte viennent de commencer en certaine région d'Australie et d'Argentine. On mandait de Liverpool de fortes ventes de blé pour livraisons futures. Cela se serait fait pour le compte de producteurs australiens.

Les cours du blé ne sont pas descendus toutefois de plus de 1/2 cent. Les maïs d'abord été fermes puis a subi quelques pertes allant jusqu'à 3/4 de cent.

A la mémoire du général Mangin

Paris, 13. — Le bas-relief destiné à commémorer, à Hanoi, la gloire de Mangin est achevé. Le sculpteur, M. Roger de Villers, vient de lui donner le dernier coup de ciseau. C'est une stèle de granit de Norvège, haute de 1 m. 50, large de 1 m. 20, portant, en haut, un médaillon de bronze dans lequel est coulée, d'après le célèbre portrait de J. F. Boucher, le profil énergique du grand soldat.

En dessous sont gravées en lettres d'or, les principales étapes de sa prestigieuse carrière: Soudan, mission Marchand, Tonkin, Afrique occidentale, Maroc, Belgique, Marne, Verdun, Villers, Cotterets, Laon, Metz, Mayence.

Le naufrage d'une goélette

Balboa, zone du canal, 13. (S.P.A.) — Les onze survivants de la goélette *Baden-Baden* ont relaté aujourd'hui que les deux propriétaires du navire, Hans J. Lau, de Punta Arenas, Costa-Rica, et Adolph Schnoek, de Hambourg, ont refusé de quitter la *Baden-Baden* au moment du naufrage et ont coulé avec la goélette.

Mort de M. H.-E. Vautelet

M. Vautelet fut ingénieur en chef et président de la deuxième commission du pont de Québec, de 1908 à 1911

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Vendredi, le 13 novembre

—La demi-heure universitaire de vendredi, à 5 heures, poste CKAC, sera irradiée sous les auspices de la Commission des écoles catholiques de Montréal et sous la direction de M. René Guénette, directeur de l'École Canadienne. Causerie par M. T. S. Banks, professeur d'anglais à l'École Supérieure du Plateau et à l'École des Hautes Études Commerciales. Avec les concours de Mlle Dépacas, institutrice à l'Académie Marchand, et de MM. Philéas Desjardins, instituteur à l'École Lamont, et Lépine, professeur à l'École du Plateau.

—"Le reporter catholique", causerie à 6 h. 45, poste WLWL, par le R. P. John T. Hartigan, S. T. L., et à 7 h. 45, Jack Coffey parlera sur le sujet sportif suivant: "Football prospects".

—A 8 h., Oscar Shaw chantera, poste WJZ. Orchestre de Nat Bruloff.

L'HEURE PROVINCIALE

—Programme, à 8 h., poste CKAC, avec les concours du Septuor de l'Heure Provinciale et de M. François Brunet, ténor, et du Quatuor des Chanteurs Canadiens.

1. Causerie: "What do we know about Stars?" Dr A. V. Douglas, professeur à l'Université McGill.

2. "Konigskinder", E. Humberdick, (Prélude du 2ème acte). Le Septuor de l'Heure Provinciale.

3. Choeur des Pélérins (Tannhäuser), Wagner. Le Quatuor des Chanteurs Canadiens.

4. Extrait de "Coppélia", Léo Delibes. Le Septuor de l'Heure Provinciale.

5. Chant: "Du moment qu'on aime", Grétry; b) "Adieu", Gabriel Faure, M. François Brunet.

6. Quatrième Mazurka, B. Godard. Le Septuor de l'Heure Provinciale.

7. Choeur des Vignerons, Mendelssohn. Le Quatuor des Chanteurs Canadiens.

8. Grande sélection sur Bocaccio, Von Suppé. Le Septuor de l'Heure Provinciale.

—Le poste WEAF irradié, à 8 h., un programme musical avec: Jessi-ope Dragonette, soprano; Henry Shopp et Léo O'Rourke, ténors; John Seagle, baryton; Elliot Shaw, basse. Orchestre de Rosario Bourdon.

—A 8 h. 30, poste WABC, portrait de Dino Grandi, ministre des affaires étrangères de l'Italie, en route de Gènes vers Washington où il aura des entretiens avec le président Hoover et M. Henry L. Stimson, secrétaire d'Etat, et résumé de la situation tendue qui existe entre la Chine et le Japon et la guerre qui sevit en Mandchourie.

—Causeries agricoles à 8 h. 30, poste WGY. Edward H. Thompson, président de deux organisations bancaires, parlera des facteurs de crédit agricole à long terme.

—James Melton, ténor, chantera à 9 h. 30 poste WEAF. Orchestre de Léo Reisman.

—Causerie universitaire sous les auspices du Conseil national d'éducation à 9 h. 45, poste CKAC. M. E. A. Corbett, de l'Université de l'Alberta, parlera de quelques expériences dans l'éducation par radio. M. le chanoine Emile Chartier, de l'Université de Montréal, parlera, le 18 décembre, du patois canadien-français.

L'HEURE MUSICALE DU PACIFIQUE CANADIEN

—La musique et les chansons du terroir de Suède et de Finlande seront à l'honneur dans le programme de l'Heure Musicale du Pacifique Canadien, vendredi soir, de 10 à 11 heures, dans tout le Canada. Les artistes des Croisières Musicales, sous la direction d'Alfred Heather, se feront entendre dans diverses chansons, et des pièces musicales de ces deux pays seront exécutées par l'orchestre du Royal York, sous la direction de Rex Battle. Entre autres pièces par l'orchestre, on remarque une marche nuptiale "Serenade" par Ivan Widén, "Serenade" de Kallstenius, et de la musique de ballet de Alsterburg. On entendra aussi une suite pour violon et piano par Sullio Santio, compositeur finlandais, et un extrait de l'opéra "Scaramouche", intitulé "Scène d'amour", par Sibellius.

—Toscha Seidel virtuose du violon, et T. Karle, ténor seront au poste WABC, à 10 h. Orchestre de Sam Labin.

—L'Heure du Coucher, au poste WJZ, à 11 heures: Suite no 2, de la "Source", de Delibes; A la taverne, de J. Lensen; Sérénade napolitaine de Scambati; La nuit et l'amour, de Homes.

Concerts de musique de chambre

—Le Canadien National commença, dimanche, ses concerts de musique de chambre du dimanche après-midi, soit de 5 à 5 h. 30. M. Gratton O'Leary, journaliste d'Ottawa, fera sa causerie sur le "Canada d'aujourd'hui", suivie de 15 minutes de musique offerte par le violoniste Geza de Kresz, connu comme soliste et directeur du fameux quatuor à cordes Hart House. Mme de Kresz, pianiste, se fera aussi entendre.

Un sommeil prolongé remet le bébé en train

—Notre bébé nous tint éveillés plusieurs fois la nuit, jusqu'à ce que nous commençâmes à lui donner un peu de Castoria après son dernier repas, dit une mère de l'Ohio. Il dormit profondément dès la première nuit, et cela parut lui faire énormément de bien. Les spécialistes pour bébé recommandent la Castoria de Fletcher et des millions de mères savent que ce produit purément végétal et inoffensif vient en aide aux bébés qui souffrent de coliques, de constipation, de rhumes, de diarrhée, etc. La signature de Fletcher se trouve toujours sur l'enveloppe de la Castoria authentique. Évitez les contrefaçons.

Samedi, le 14 novembre

Quart-d'heure de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

—Le poste CKAC irradiera, de 5 h. 45 à 6 h., au lieu de 6 h. à 6 h. 30, l'émission radiophonique de la Société préparée par M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat.

1. Causerie par M. J. Victorien Desaulniers, directeur-gérant, sur "La Caisse Nationale d'Économie", filiale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

2. Récitation: "La Langue chère" d'Albert Lozeau, par Mlle Irène Lemaitre-Auger.

L'émission du samedi, 21 novembre, ne durera que vingt minutes, de 6 h. à 6 h. 20. M. H. Gérin-Lajoie, c. r., 2e vice-président de la Banque Provinciale du Canada, parlera de "La crise économique: leçons à en tirer".

—Causerie sur les missions à 6 h. 45, poste WLWL. Cette causerie est régulière et durera jusqu'à la fin de novembre.

—A 7 heures, poste WABC, causerie sur la situation politique à Washington, par Frederic W. Wile.

—"L'effet de la dépression sur l'emploi et le salaire". Causerie économique, à 8 h. 30, poste WEAF, par William Leiserson, professeur d'économie à l'Antioch College, Ohio. Le suivra au microphone, M. R. S. Woodworth, président du Conseil des recherches en sciences sociales, qui parlera des tendances courantes de la psychologie.

L'Opéra de Chicago

—Le poste WJZ irradiera, à 9 h., les débuts de l'opéra "Samson et Dalila", de Camille Saint-Saëns, de la scène même du Chicago Civic Opera, comme samedi dernier. Les principaux artistes que l'on entendra seront: Charles Marshall, ténor; Cyrena Van Gordon, soprano, ainsi que Cesare Formici et Chase Baromeo. Emil Cooper dirigera l'orchestre.

—WABC irradiera, à 9 h., un programme commercial confié aux musiciens que dirige Edward d'Anna. Causerie: récit d'une légende indienne. Musique: Marche Marine Corps Institute, de Branson; Ouverture de Martha, de Flotow; Extraits d'œuvres, de Hadley; Marche, Fighting chance, de Losey; Extraits de "Fortune Teller", de Herbert; Marche Battle of the Winds, de Duble.

—Programme des "Liberal Arts Colleges" américains, à 9 h., poste WEAF, au cours duquel parleront le président Hoover, de la Maison Blanche; MM. John H. Finley, éditeur du "New York Times"; A. N. Ward, président du mouvement des Liberal Arts Colleges; C. R. Mann, directeur du Conseil américain d'éducation, et R. L. Kelly, secrétaire de l'Association des collèges américains.

—Le sénateur Burlon K. Wheeler, du Montana, parlera de l'Europe et de ses problèmes du jour, au poste WABC, à 9 h. 30, sous les auspices du National Radio Forum. Le sénateur Wheeler arrive d'Europe et il a traversé la France, les Balkans et la Grèce.

—A 10 heures, le programme du Canadien National sera composé de musique de danse exécutée par l'orchestre que dirige Joe Courvey au Château Laurier à Ottawa. Autre orchestre de musique de danse au poste WEAF et au poste WGY, à 10 h., sous la direction d'Alfred Brito.

—Récital conjoint de piano et de violon par Mathilde Harding, pianiste, et Irène Harding. Poste WJZ, à 10 h. 45.

—Au même poste, Ludwig Laurier offrira, à 11 h., le programme suivant: Extrait des "Pêcheurs de Perles", de Moszkowski; Sérénade hongroise, de Joncières; Le soir, de Maduro.

Dimanche, le 15 novembre

—Lion Feuchtwanger, l'un des plus lus et des plus critiqués des écrivains allemands, parlera de Berlin à la radio et son discours sera transmis en Amérique par WABC à 12 heures 30. Il posera la question suivante: La race humaine a-t-elle changé durant les 2000 dernières années?

—Deuxième récital de 30 minutes d'Isa Kramer, diseuse et chanteuse, au poste WEAF, à 1 heure. La transmission par CFCE n'aura pas lieu cette fois.

—Deuxième heure symphonique dirigée par Walter Damrosch à 1 heure 15, poste WJZ. Pièces de Chausson, de Delius, de Sibellius au programme. Surveiller les postes locaux.

Programme du C.N.R.

—A 5 heures, postes de la chaîne transcontinentale, premier programme de musique de chambre du chemin de fer National du Canada. Au début, causerie par M. Gratton O'Leary, journaliste de la capitale fédérale, sur le Canada d'aujourd'hui. Suivra un programme musical dont l'artiste d'honneur sera M. Geza de Kresz, violoniste. Détails: Gavotte en mi majeur, de Bach; Romance, de Wagner arrangée par Granados-Thibaud; Garden scene and Hornpipe, de Korngold. Accompagnement par Kreisler.

—CFCE transmettra le récital donné par Sophie Breslau à 5 heures, au poste WEAF. Le changement d'heure de ce programme est permanent.

—Mary Garden, soprano, chantera au poste WEAF, à 5 heures 30. Accompagnement de piano.

L'Heure catholique

—Le R. P. Gariépy, jésuite, prononcera la causerie doctrinale à l'Heure catholique irradiée à 6 h., par le poste CKAC. Le Père Gariépy est professeur de théologie au scolasticat de l'Immaculée-Conception. Il traitera le sujet suivant: La raison démontre qu'il n'est pas impossible que Dieu nous parle, nous dise ce qu'il veut de nous. Cette révélation divine peut même manifester des vérités qui dépassent la raison: les mystères. A 6 heures 20, audition de chant religieux, grégorien et polyphonie sous la di-

rection de M. Ethelbert Thibault, P.S.S. A 6 heures 40, causerie sur les œuvres des Sœurs du Bon-Pasteur, par Mme (Dr) E. P. Benoit.

—Les artistes suivants figurent au concert Pinet et Jarry, irradié à 6 heures, par le poste CFCE: Mme Rey-Duzil, soprano-diseuse; M. H. A. Mongeau, baryton; M. Roméo Mousseau, ténor; M. Jean Belland, violoncelliste; Mlle Fleurette Beauchamp, soprano; et la petite symphonie Pinet et Jarry.

—Portrait de lord Derby, propriétaire de grandes écuries, par le capitaine Valentine Williams, au poste WJZ, à 6 heures 30.

—Les artistes: Betsy Ayres, soprano; Mary Hopple, contralto; Steele Jamison, ténor; Leon Salathiel, basse, seront au programme mélodique de 8 heures, poste WJZ et CFCE.

—Eddie Cantor, conteur et chanteur, sera de nouveau le personnage central du programme de 8 h. 15, postes WEAF et CFCE. Orchestre sous la direction de Dave Rubinoff.

Programmes du "Choeur Mixte" et "Au Coin du Feu"

—M. Claude Champagné, pianiste-compositeur, présentera de nouveau à 9 heures, poste CKAC, un programme de chant composé de mélodies anciennes riches de saveur. Elles seront exécutées par le Choeur mixte de Montréal. M. Victor Barbeau sera l'annonceur et le commentateur du programme.

—M. Robert Choquette présentera le programme "Au coin du feu" à 9 heures 30, au même poste. Le récit dramatisé sera interprété par MM. Hector Charland, Alfred Valerland et Mme Maubourg-Roberval.

—Deuxième concert Roxy sous la direction de Maurice Baron, à 9 heures, poste WABC. Pièces au programme: Ouverture du Vaisseau Fantôme, de Wagner; Kamen-Ostrov, de Rubinstein, arrangé par Maurice Baron, solo et ensemble; Deuxième rhapsodie hongroise, de Liszt.

—Ludwig Laurier présentera à l'Heure du Coucher, poste WJZ, à 9 heures 45, les pièces suivantes: Andante cantabile, de Tschalkowsky; Coquette, de Arensky; Le Cygne, de Saint-Saëns, solo de violon par Lucien Kirsch; Extraits du Moulin Rouge, de Herbert; Fête nuptiale à Trolldhaugen, de Grieg; Simple avenu, de Thomé.

—Chant au poste WEAF, à 9 h. 45, par la comtesse Olga Albani, soprano; James Mellon et Lewis James, ténors; WABC. Pièces au programme: "Fortune Teller", de Herbert; Marche Battle of the Winds, de Duble.

—Récital de piano par Ernest Hutcheson au poste WABC à 10 h. 30. Accompagnement d'orchestre.

—Programme de musique espagnole à 11 heures, poste WABC, avec les concours de Tito Guizar, ténor mexicain et les frères Hernandez, instrumentistes.

—Récital d'orgue à minuit et trente par Ann Leaf au poste WABC.

Aifred AYOTTE

Postes locaux

VENDREDI, LE 13 NOVEMBRE

5.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

5.30 Émission du Conseil national d'éducation.

6.00 Disques.

6.30 Causerie de Mme Casgrain.

6.45 Disques.

7.45 Rayette.

8.00 Heure provinciale.

9.00 Concert du Ritz.

9.45 Conseil national d'éducation.

10.00 L'heure de musique du Canadien Pacifique.

11.00 Nouvelles.

CFCE

7.00 Amos N. Andy, NBC.

7.30 Orchestre W. Krasner.

8.00 William Eckstein, pianiste.

9.15 Rayette.

9.30 Jack Van Der Straeten, ténor.

10.15 Radio-Théâtre.

10.30 Savanète et nouvelles.

10.45 Rayette.

11.15 Les nouvelles hawaïennes.

11.30 Orchestre Jack Denny.

SAMEDI LE 14 NOVEMBRE

CKAC

8.00 L'heure du déjeuner.

9.00 Bonjour madame.

9.30 Récital de la Bourbe.

9.45 Chants, disques.

10.00 Disques, mélodies populaires.

10.30 Ouverture de la Bourbe.

10.45 Heures des courses aux magasins.

11.00 Poèmes symphoniques.

Ouverture: "Les maîtres chanteurs", Wagner.

Marche Aida, de Verdi.

Largo, de Haendel.

Ouverture Carnaval romain, Berlioz.

La bonne chanson française.

12.00 Trio de concert.

12.30 Cotes des Bourses de Montréal et de N. Y.

12.45 Causerie anglaise sur l'hygiène sociale.

1.00 Concert de l'hôtel Royal York de Toronto, sous la direction de Rex Battle.

2.00 Dernières nouvelles populaires.

2.30 Partie de ruy.

3.00 Orchestre de Jack Denny.

3.30 Onctie Bill, de la Ligue de sécurité.

3.45 Nouvelles du samedi. Cotes de la Bourse.

6.00 Le Père Noël.

6.45 Mlle Lucille Moore, pianiste.

7.00 Disques.

7.45 Rayette.

8.00 Ensemble à cordes. M. Georges Bétournay, baryton.

9.00 Rapport détaillé, en français, de la partie de hockey qui sera disputée entre les clubs Canadien et Toronto, à Toronto même.

10.15 Orchestre du Château Laurier, à Ottawa.

11.00 Résultats des parties de hockey dans la N. H. L.

11.00 Orchestre Billy Bissett, de l'hôtel Windsor.

CFCE

9.00 Refrains favoris.

9.45 Programme NBC.

10.30 Miniature de danse, NBC.

11.00 Disques.

12.30 Orchestre américain, NBC.

1.00 Cotes de la Bourse.

1.15 Maurice Marchand, pianiste.

1.30 Orchestre américain, NBC.

1.45 Disques.

6.45 Cotes de la fermeture.

7.00 Amos N. Andy, NBC.

7.30 Sonates.

7.45 Causerie sur les animaux.

8.00 Orchestre local.

8.30 Orchestre, NBC.

9.00 Studio.

9.30 Articles américains, NBC.

10.00 Le burlesque en radio, NBC.

10.30 Orchestre local.

11.00 Fermetur.

DIMANCHE, LE 15 NOVEMBRE

CKAC

2.30 L'heure exotique.

2.45 Ensemble à cordes.

3.00 Orchestre de New-York.

5.00 Orchestre du Ritz-Carillon.

5.30 Revue musicale.

6.00 L'heure catholique.

7.00 Le trio Kellier.

9.00 chant et savanète du terroir.

10.00 Concert de musique sacrée.

CFCE

1.00 Perles d'opéra.

1.30 Causerie par Carvet Wells, NBC.

1.45 Programme d'orchestre, NBC.

1.15 Sunday bright spots, NBC.

2.30 Moonshine et Moonshine, NBC.

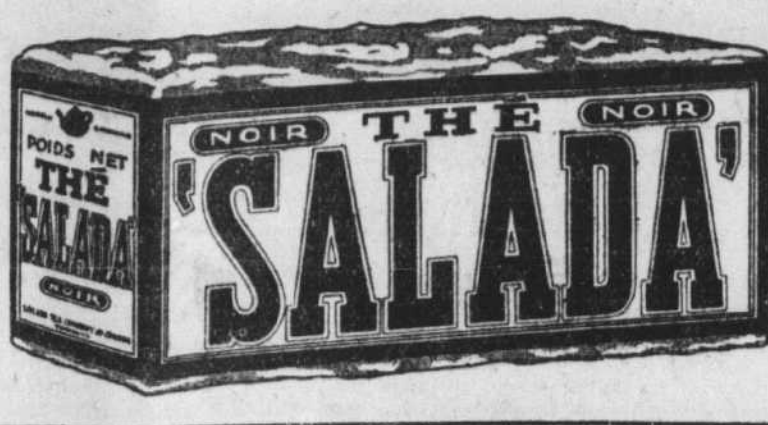
3.00 Chefs-d'œuvre de la musique.

4.00 Mélodies de France, NBC.

4.30 Programme commercial.

5.00 Sonnie Breslau, contralto, NBC.

5.30 Disques.



Maison Ignace Bourget

Voici la liste des premières souscriptions qui nous ont été adressées pour la Maison Ignace Bourget:

L'abbé X	\$6.00
Un fournisseur	75.00
Un anonyme	1.00
Un anonyme	5.00
Sec. M-Royal de l'Ass. Cath. des Voyageurs de Comm.	25.00
Mme D.-J., Québec	5.00
Un anonyme	5.00
M. Mario Beaudry	10.00
M. et Mme E.-D. Marceau	5.00
M. l'abbé C.-A. Carbonneau	5.00
J.-H. L.	15.00
Anonyme	5.00
Un anonyme	1.00
Un instituteur	2.00
Un anonyme C.-L.	15.00
Y. B. (Maine)	2.50
M. Paul Théoret	10.00
Un anonyme, J. A. B.	25.00
M. Raoul Dandurand, sénateur	25.00
Anonyme H. G. M.	2.00
M. L. Bineau	2.00
Un groupe d'anonymes	10.00
M. Joseph Dubé, La Conception	3.00
R. Laporte	5.00
Un anonyme (St-Guillaume d'Upton)	5.00
P. B. M.	25.00
Un anonyme (Verdun)	1.00
Monsieur Anonyme	6.00
Un anonyme, E. G.	25.00
M. P.-E. Gingras	5.00
Un anonyme, S. C.	5.00
Un anonyme de la campagne	10.00
Un médecin de l'Ontario	5.00
Quelqu'un de la famille du "Devoir"	2.00
Quelqu'un de la campagne	2.00
Un prêtre de la Compagnie Saint-Sulpice	150.00
Mme Alexandre Prud'homme	15.00
Un Sulpicien	4.00
Un anonyme de Chambly	10.00
Un anonyme C. C.	10.00
Un anonyme E. D.	5.00
Anonyme	5.00
Conférence St-Louis de Gonzague de St-Vincent de Paul (Collège Ste-Marie)	10.00
Un négociant	50.00
Une société anonyme	100.00

Total \$1098.50

N.B.—On est prié d'adresser les chèques soit au président du Comité de la Maison Ignace Bourget, M. Louis Boubier, P.S.S., curé de Notre-Dame, 116, rue Notre-Dame ouest; soit au trésorier, M. Eugène Simard, avocat, Edifice de la Sauvegarde; soit encore au secrétaire, M. Emile Benoit, au Devoir. Prière de faire les chèques à l'ordre de la Maison Ignace Bourget.

P.S.—Nous accusons réception d'une souscription de \$12.50 pour l'Aide à la Femme

LA PAGE FÉMININE

LA MOISSON

*C'est l'heure du soleil, seraine, ardente et pâle.
Le sople azur des monts tremble d'un air léger;
Une flûte prélude aux lèvres d'un berger,
Loin, l'air est doré d'un beau hâle.*

*Au revers d'un coteau latin cher aux cigales,
Entre les oliviers bleutés d'un verger
Qu'une fertile mer d'épis vient submerger,
Des moissonneurs font choir des javelles égales.*

*Or, sous le jour qui met la sueur à leur front,
Tandis que, dévoré d'une âpre soif, ils vont
Sur ses yeux étalant sa main brunie et forte,*

*L'un d'entre eux se redresse et, le long des cyprès,
Il voit venir, paisible, une femme qui porte
Une cruche dont l'eau fraîche mouille le grès.*
Louis MERCIER

A table

Avant de considérer le protocole qui règle les devoirs réciproques d'une maîtresse de maison et de ses hôtes, ne serait-il pas opportun de rappeler les petites formalités de politesse et de bienséance que l'on se doit d'observer et qui sont la marque d'une bonne éducation? A table comme ailleurs, on se tient bien ou mal et il n'est guère de degré du médiocre au pire; le laisser-aller confine aux mauvaises manières. Que l'on soit dans l'intimité ou dans le monde, autour d'une table modeste ou luxueusement servie, il n'y a pas plusieurs manières d'être et c'est pourquoi il faut tout de suite exiger des enfants une tenue irréprochable qui leur devienne si naturelle qu'elle crée d'impérieuses et heureuses habitudes pour l'avenir.

Si une première et persévérante éducation n'a créé ces réflexes, vous voyez des gens de bonne compagnie, par leur situation sociale, manquer aux lois élémentaires de la civilité.

Dès qu'il est admis à table, l'enfant est donc à l'école des "bonnes manières" et, sous l'œil vigilant de sa maman, il accomplit les rites consacrés par l'usage. Il sait bien vite qu'il ne doit ni émettre son pain, ni le mettre en menus morceaux, encore moins de faire des bouillottes ou se servir de son couteau pour le couper. Il ne tranchera sa viande par petits morceaux qu'au fur et à mesure qu'il la consommera et ne promènera son pain dans la sauce qu'au bout de sa

fourchette. Coupant de la dextre il portera les aliments à sa bouche avec la main gauche, lorsqu'il s'agira d'aliments à découper, et laissera sur l'assiette, fourchette et couteau tant qu'elle ne sera pas vidée pour poser ensuite le couvert sur le porte-couteaux, mis à l'extrême et seulement si on ne change pas ces ustensiles à chaque plat.

Avant de boire, il essuiera soigneusement ses lèvres, n'absorbera que par petites gorgées et après avoir reposé le verre sans bruit, passera délicatement sa serviette sur sa bouche. Tout ceci suppose pour un petit enfant un effort vers la mesure, la discrétion et le soin. Les menottes se posent bien sagement de chaque côté du couvert dressé et le coude n'a garde de s'aventurer sur la table.

Si vif que soit son appétit, il subit la contrainte de manger sans glotonnerie, de ne mettre une nouvelle bouchée que si celle qui la précède a été absorbée; il mange sans bruit en gardant strictement la bouche fermée. Il attend pour parler de n'avoir plus la bouche encombrée. Il accepte les morceaux qu'on lui donne ne fussent-ils pas complètement de son goût, ce qui le prépare à ne point choisir dans les plats le meilleur, lorsqu'il se servira seul, ni à envier ce qui est sur l'assiette du voisin, ni à suivre d'un œil inquiet la marche des plats de peur d'en manquer.

Il apprendra à peler adroitement les fruits, les tenant au bout de la fourchette tandis que la lame s'active pour dégager la pulpe. Y a-t-il des noyaux à rejeter? Discrètement, du bout des lèvres, il les dépose dans la cuiller, ou sur la fourchette à entremets. Il saura que, à la table familiale seulement, il doit plier sa serviette avec soin pour l'enfermer dans le rond ou la pochette qui la conserve ou l'identifie; à la table d'autrui, il la dépose simplement à côté de son couvert. Il attend aussi bien pour s'asseoir que pour se lever que la maîtresse de maison lui en donne le signal.

Les parents qui admettent tout de suite leurs marmots à leur table sont bien avisés de ne s'en remettre qu'à eux-mêmes pour ce qui concerne la première éducation.

Conseils pédagogiques

LECONS OU DEVOIRS?

Faut-il accorder une importance plus grande aux leçons ou aux devoirs? On a cru remarquer que l'enfant, devant sa table de travail, n'hésite jamais à commencer par les exercices écrits: "Cahiers à mettre au courant, cartes à compléter, devoirs de français, de calcul, dessins, etc. Il ne reviendra aux leçons que plus tard, hâtivement, à la fin; parfois même il en reportera l'étude après le dîner du soir, ou même au lendemain matin. Et voici pourquoi: c'est que, lorsqu'on écrit, qu'on dessine, si la main est active, l'esprit peut vagabonder à son aise. Le travail matériel n'exige qu'une demi-attention, tandis que le travail purement intellectuel, la leçon, exige une attention soutenue, exécutante. (R. Martin).

Il y a d'abord lieu de remarquer que cette observation ne s'étend certainement pas à tous les élèves: il y en a, au contraire, qui ont une rigueur marquée, parfois invincible, pour écrire, qui ne se décident pas à prendre la plume, et à qui, en revanche, on peut faire apprendre par cœur tout ce que l'on veut.

Mais faut-elle exacte et générale, on ne peut en déduire la prémière leçon pédagogique des leçons sur

SOBRIÉTÉ DE LIGNES



Les manteaux, cette année, se caractérisent par une grande sobriété dans leurs lignes. Toute l'attention se porte sur les cols, lesquels sont volumineux.

les devoirs. En réalité, il n'y a pas lieu de donner une importance plus grande à l'un des deux exercices. La vérité, comme d'ordinaire, se tient ici dans un juste équilibre.

Les leçons sont la partie théorique de l'enseignement, les devoirs en sont la partie pratique. En toute science, la théorie et la pratique doivent marcher de pair. Il est évident que l'enfant ne peut faire de bons devoirs s'il n'a pas appris les éléments nécessaires, résolu des problèmes s'il ne connaît pas la table de multiplication et les règles de l'arithmétique, avoir une orthographe correcte s'il n'a pas appris les préceptes de la grammaire. Mais, d'autre part, les devoirs sont la mise en œuvre des connaissances théoriques, et les leçons les plus consciencieusement apprises seraient stériles sans l'épreuve de la pratique.

La théorie est indispensable, mais ne suffit pas à elle-même. Son vrai but est de conduire à la pratique; ce sont deux sœurs qu'on ne peut séparer, et entre lesquelles même il est dangereux de marquer une préférence. Certes, aucun art ne s'apprend sans technique, mais la connaissance seule de la technique ne fait pas l'artisan: c'est en forgeant, dit l'adage, qu'on devient forgeron. *Fit fabriendo faber.*

Retraite fermée

A l'hospice de la Providence, 1691 boulevard Pie IX, s'ouvrira dimanche prochain, le 15, à 7 h. 30 du soir, dans la chapelle de

l'hospice, les exercices d'une retraite pour les dames de charité. Toutes les dames sont invitées d'assister à cette retraite, prêchée par M. l'abbé J. C. Chaumont, curé de Maisonneuve. Elle se terminera le jeudi, 19, par une assemblée générale des dames de charité, pour procéder aux élections de l'association.

Retraite fermée

Une retraite fermée s'ouvrira au Mont-Sainte-Anne, Lachine, le jeudi soir, 26 novembre, à 5 h. Les retraitantes sont priées de se munir de leur nécessaire de toilette et d'un voile blanc pour les exercices à la chapelle. Qu'elles veuillent bien adresser leurs noms le plus tôt possible à la Directrice des Retraites, Mont-Sainte-Anne, Lachine, P. Q. (Comm.)

MICHELLE LE NORMAND (Madame Léo-Pol Desrochers): *Autour de la Maison*, (Illustrations de Madame Lionel de Bellefeuille).

Un des plus grands succès de librairie du Canada français, ce livre, dont la troisième édition vient de paraître, en est à son sixième mille. "Livre immortel" chef-d'œuvre du terroir, ainsi le qualifie notre poète Albert Lozeau à sa parution. Rempli d'originalité, de tous les âges.

Au comptoir, \$1.00; franco, \$1.05.

Euchre

Mardi, à 2 heures 30, euchre au bénéfice du Patronage Le Prévoet, 5707, rue Saint-Dominique, près de la gare du Mile-End.



Croisière aubaine à bord du luxueux navire français

"PARIS"

dont la TABLE (vins compris) fait les délices des gourmets.

De N.-Y. et retour, 4 jours tous frais compris, cabine intérieure

\$50.

Cabine extérieure... \$60.

Départ de N.-Y. le 25 Nov.

— 1 journée aux Bermudes — retour le 29 Nov.

Nulle prime américaine
Nulle taxe — nul passeport

S'inscrire sans retard.

Le DEVOIR--Voyages

430 NOTRE-DAME EST
Tél. H.A.R. 1241 — Montréal

BON A SAVOIR

CONFECTION DE LA SAUCE MAYONNAISE

Les plus habiles cuisinières peuvent manquer une sauce mayonnaise. Quand la sauce tourne, on a tout de suite recours à des explications variées: l'huile n'est pas bonne, les oeufs ne sont pas frais, il fait trop chaud, etc. Rien de vrai dans tout cela. Pour réussir une mayonnaise à coup sûr, il faut et il suffit que le jaune de l'oeuf retienne un peu de blanc. On doit donc bien se garder de séparer complètement le jaune du blanc. Il y a plus: on peut refaire une sauce absolument tournée. On met un peu de blancs d'oeuf dans le mortier; on tourne régulièrement le pilon en versant peu à peu la sauce manquée. Celle-ci se remet bientôt à l'état de pâte bien homogène et prend l'aspect d'une mayonnaise très bien réussie.

EPLUCHAGE DES OIGNONS

On sait combien il est pénible en raison de la production des vapeurs qui piquent aux yeux. Un chimiste allemand a trouvé le moyen d'épargner les larmes des ménagères. Il consiste à laisser, au préalable, oignons et échalotes tremper pendant cinq minutes dans l'eau bouillante et à les jeter ensuite dans un bain d'eau froide. On peut les retirer aussitôt et les éplucher sans crainte des émanations. En outre, l'épluchage est ainsi rendu beaucoup plus facile.

POUR NETTOYER LES OEUFS

Evitez autant que possible de nettoyer les oeufs. Pour cela veillez à la parfaite propreté des nids et renouvelez-les souvent la paille. Malgré ces précautions, il arrive que les oeufs soient souillés et par là deviennent plus difficiles. Dans ce cas plongez-les rapidement dans l'eau tiède et frottez-les avec du grès très fin.

En effet, l'eau rend la coquille des oeufs brillante et semblable à celle des vieux oeufs; en frottant avec un grès, vous enlevez cette partie brillante et lui redonnez son aspect primitif. Ne plongez pas les oeufs dans de l'eau vinaigrée, comme cela se fait parfois, vous nuisez à leur conservation. Si vous voulez nettoyer des oeufs à couver, lavez-les à l'eau tiède, mais n'employez pas de grès; opérez avec beaucoup de légèreté, en évitant de les secouer, ce qui peut nuire au développement du germe.

Aux anciennes du pensionnat de Lachine

Les Soeurs de Sainte-Anne convient cordialement à l'Alma Mater, sans autre invitation, toutes les anciennes élèves du pensionnat de Lachine, pour la fête annuelle du 21 novembre à 1 heure 30.

Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour deux réunions: 1. samedi, le 14, à St-Pascal-Baylon, pour 8 h.; 2. dimanche, le 15, à St-Pierre-Claver, pour 7 h. 30.

EATON



Vous pouvez être

scientifiquement ajusté
et élégamment chaussé

... en demandant le soulier qui est moulé pour ajuster l'intérieur de votre pied.

... en étant ajusté chez EATON avec ce soulier — le soulier qui supporte tout le pied, aux points voulus.

... en demandant particulièrement les modèles les plus nouveaux des

SOULIERS "ARCH PRESERVER"

10.00

Veau ou chevreau
Bottines ou oxfords

Pointures 5 1/4 à 13
Largeurs AA à EE

Au deuxième chez Eaton — Rue Victoria

THE T. EATON CO LIMITED
DE MONTREAL

Pour Sainte-Justine

ONZIEME LISTE DE SOUSCRIPTIONS

L'hôpital Sainte-Justine prie les personnes charitables qui ont répondu à son appel de vouloir bien accepter comme reçu la publication de leurs noms dans la liste publiée par le "Devoir".

Si des erreurs de noms ou de montants surviennent dans cette liste, les intéressés sont priés d'en prévenir au plus tôt le "Comité de la journée d'un dollar", à l'hôpital Sainte-Justine, 6055 rue Saint-Denis.

LA JOURNÉE D'UN DOLLAR

— A —

5 anonymes de \$1.00, \$5.00; 2 anonymes de \$3.00, \$6.00; 2. Alary, curé, \$2.00; Jeanne Archambault, \$1.00; Olivier Asselin, \$1.00, et Stephen Auger, \$1.00.

— B —

Mme Charles Benoit, R. Béard, M.D., et Mme T. Bertrand, \$1.00; M. Paul Bienvenue, \$5.00; Blais & Rousseau, \$5.00; Brail & Garneau, \$15.00; Mme Alcide Breault, \$1.00.

— C —

M. R. Cadieux, \$25.00; M. V. Campeau, Canada Foundries & Forgings Ltd., Mme Roméo Caron et M.-J.-P. Champagne, \$1.00.

— D —

M. J.-E. et Roland Desjardins, \$2.00; F.-T. Drummond, \$5.00; Mme Alphonse Dubé, Paul Dubreuil, Mme J.-H. Dubuc et J.-A. Dufresne, M.D., \$1.00; Mme A.-L. Dupont, \$2.00 et A.-M. Gowan Dupuis, \$1.00.

— E —

Mlle D. Gobeille et L.-A. Gélinas, \$1.00; Mr. Charles Gordon, \$25.00; Mme Joseph Joyet et Dr. E. Herbert Gray, \$1.00; M. C. Gravel, \$5.00; Hermine Gravel, \$10.00; M. et Mme G. Grenier et Mme J. Guindon, \$1.00.

— F —

Mme Raoul Lanthier, \$2.00; M. A. Laverdure, Mme G. LeBlanc, M. J.-E. Leclerc, L. Lefavre, M. J. Lemieux, M. Albert Leclerc et M. Nap. Léonard, \$1.00.

— G —

Damien Masson, M.D., \$5.00; Mme Paul Mériot et Mlle Fannie Morin, \$1.00.

— H —

M. Guy Noiseux, \$1.00; Northern Electric, \$50.00.

— I —

M. Lorenzo Olivier, et M. Chs.-W.-H. O'Reilly, \$1.00.

— J —

M. et Mme Louis Papineau, Mme Roma Poirier et Mme J. Poirier, \$1.00; M. et Mme A. Prud'homme, \$2.00.

— K —

L.-E. Racine, \$1.00; G.-Edouard Rinfret, \$2.00; Mlle N. Rioux, M. P.-X. Roberte et M. et Mme M. Roussau, \$1.00.

— L —

Mme A.-B. et Mme L.-R. Voligny Saint-Arnaud, \$2.00; Dr et Mme Eugène Saint-Jacques, \$3.00; M. J. Simard, \$50.00; Mme Léon Simard, \$1.00.

— M —

Mme Alfred Thibaut, \$10.00.

— N —

M. E. R. Vadboncoeur, M. et Mme Valée, Miles E. et M. Vanier et M. E. Vautelet, \$1.00.

— O —

Théo Yelle, \$1.00; Yvon, Philippe, \$2.00.

QUETES DE PAROISSES

Saint-Marc, \$12.75; Notre-Dame des Anges, \$28.85; Sainte-Jeanne-d'Arc, \$11.61; St-Joseph de Richmond, \$59.48; Saint-Charles, \$50.00; L'Enfant-Jésus, \$104.24.

Tombola à l'église Saint-Sauveur

La tombola annuelle organisée par Mgr S. Nasre, l'inlassable curé des Syriens catholiques de Montréal, commencera le jeudi, 19 novembre, à 8 heures du soir.

Les dames patronnesses rivalisent de zèle et de dévouement pour assurer le succès de cette tombola. Les temps sont difficiles pour tout le monde, et le curé de l'église Saint-Sauveur se rendent de la crise actuelle peut-être plus qu'un autre, ses paroissiens peu nombreux étant dissimulés aux quatre coins de la ville, et la tâche du curé en est que plus difficile.

Il y a là une belle occasion de contribuer à une belle oeuvre tout en s'amusant. Les kiosques sont nombreux, jolis et variés. Il y aura aussi des amusements pour les jeunes. Il y a un kiosque spécialement consacré à l'épicerie ainsi qu'un restaurant.

Le Père S. Nasre espère bien que la générosité accoutumée du public de Montréal se continuera cette année car les oeuvres et les besoins de la colonie syrienne catholique de Montréal sont nombreux et pressants.

Cette tombola se tient dans la magnifique salle paroissiale de l'église Saint-Sauveur, angle des rues Saint-Denis et Viger.

(Communiqué)

Pour aider les nécessiteuses

Il y a eu, hier, au Windsor, une réunion de dames pour former un comité de secours aux chômeuses. Madame F. L. Bétique a présidé la réunion. L'oeuvre tiendra un bureau central d'information, fera des enquêtes, établira un nouveau refuge pour les femmes sans travail et sans abri, un vestiaire et un ouvroir. Elle collaborera avec des oeuvres déjà existantes, telles que la Saint-Vincent-de-Paul, l'Assistance Maternelle, l'Aide à la Femme, etc. Elle aura ses quartiers généraux au Foyer Notre-Dame-de-la-Garde.

Euchre pour les pauvres

La section Saint-Henri de la Société Saint-Jean-Baptiste désirant faire sa quote-part dans le grand mouvement de l'aide aux chômeurs, organise pour le 1er décembre 1931, un euchre qui aura lieu à la salle municipale de Saint-Henri. Les bénéfices de cette partie de cartes iront aux pauvres de la paroisse Saint-Henri.

Pour renseignements et billets s'adresser à M. l'abbé Sabourin, presbytère Saint-Henri: Tél. Westmont 0475.

Feuilleton du "DEVOIR"

TROIS JEUNES FILLES ET UNE IDÉE

par VICTOR FELI

2

(suite)

—Maman, tout est joli ici! C'est un sentier de contes de fées!
—Oh! voilà la maison!... Quel rêve!

Bientôt on atteignait la charmante demeure. Mme Delmarre et ses enfants mirent pied à terre et demeurèrent immobiles, regardant l'habitation qui allait être la leur.

A deux étages, très blanche, avec des balustrades de Vallauris bleus, aux fenêtres, aux balcons à la pergola, précédée d'une cour fleurie, c'était une évocation de lumière, de gaieté. Elle se détachait tout en haut

donnant directement sur le bois; contiguë à une autre villa, identique, évidemment bâtie en même temps. Ce voisinage avait fait l'objet des préoccupations de Mme Delmarre lorsqu'elle avait loué, car, en arrière, les deux jardins n'étaient séparés que par un mur bas, de sorte que l'on pouvait voir les uns chez les autres avec la plus grande facilité, de même que par les fenêtres. La jeune femme considérait cela comme un grand inconvénient, mais l'agent qui la conduisait assurait que nul ennui ne pouvait en résulter, car l'autre villa n'était habi-

tée que par un officier depuis peu en garnison à Nice, mais il était seul et sans cesse au quartier ou en voyage. Une partie de la maison restait même fermée. L'officier prenait ses repas au dehors, ne rentrait que pour se coucher. Son ordonnance entretenait un peu le jardin, mais la plupart du temps la villa était déserte.

Rassurée, Mme Delmarre signa gaiement son bail, applaudie par ses enfants, radieux à l'idée d'habiter la jolie demeure.

En ce moment, ils entraient en courant dans le vestibule, et ce fut le plus joyeux affairement, pendant toute la journée, pour procéder à l'installation.

Les deux jeunes filles, deux jumelles, poussaient des cris amusés à la découverte d'un tiroir, d'un petit meuble, d'abord inaperçu, d'un placard ignoré.

On riait, on décrétait des projets pleins de promesses... On dut aller dîner au dehors, la cuisine n'étant pas installée. Enfin, quand la nuit tomba, il fallut s'avouer, dans une fatigue heureuse, qu'il serait délicieux d'inaugurer les chambres

par un bon sommeil.

Il est dix heures du soir. Tous les bruits ont cessé, Madeleine et Colette dorment à poings fermés. Mme Delmarre vient de les contempler un instant, si gentilles, toutes fraîches avec leurs grandes nattes, quelque peu ébouriffées, car elles tombaient de sommeil en les tressant. Les deux charmants visages gardent une expression de plaisir, de candeur, et le cœur de la mère s'est gonflé sous le coup d'une sorte de défi. Oui! d'un défi à la vie! la vie souvent cruelle et stupide! Elle sait trop ce qu'elle a été pour elle-même, mais elle les défendra, ses douces et chères filles, bonnes et tendres! comme elle l'était vingt ans plus tôt, alors qu'elle rêvait de jours tout faits d'amour, de bonheur, hélas!...

En face, une raie lumineuse à la porte d'André témoignait que le jeune homme ne dormait point. La mère frappa légèrement et essaya d'ouvrir en disant:

— Tu veilles encore, mon enfant?

Une exclamation de contrariété se fit entendre, mais la clef tourna

dans la serrure, et André apparut, sourcils froncés, mine contrariée.

— Mon pauvre petit, tu seras éreinté, demain, après cette journée de voyage et d'installation. Tu n'es pas raisonnable, mon chéri.

— J'ai à travailler, répondit sèchement le jeune homme.

Mme Delmarre avait posé la main sur l'épaule de son fils et continuait avec douceur:

— On ne fait rien de bien quand on est las, et tu es las, sûrement! Voyons, j'ai grande envie de te déshabiller et de te coucher... comme lorsque tu étais un bébé...

Et, charmante de tendresse, de bonté, elle entraîna son fils dans la chambre et dit, très gaie:

— Vite, vite, la cravate!

Et elle essaya en riant de dénouer le noeud blanc, ultra-correct, qui fermait le col d'André.

— Non, maman, je vous en prie! Et le jeune homme recula, de fort mauvais humeur, en répétant:

— J'ai à travailler!

— Dis plutôt que tu veux travailler, déclara la mère, sérieusement cette fois. Or, mon enfant, je n'ai pas besoin de te redire combien je

suis heureuse de ton amour pour l'étude; mais, plus encore, je tiens à ta santé.

— C'est une véritable manie de me transformer en malade, s'écria André, avec agacement.

— Mon petit... Y songes-tu?

— Je serai bientôt, pour tous, l'un des tuberculeux qui viennent ici mourir! C'est idiot!

— Comme tu me parles, André! Génie, le jeune homme murmura:

— Je regrette, mère... mais c'est assomant!

— Encore!

Une seconde de silence tomba entre la mère et le fils, puis Mme Delmarre reprit avec fermeté:

— Je désire... pour ne pas dire "J'ordonne" à un fils de vingt ans, sur lequel je comptais, au contraire, pour m'aider en toutes choses...

— Mais oui, mais oui, mère... assura le jeune homme, toujours fort peu aimable.

— Je désire donc que l'année de cruelles inquiétudes pour moi, de souffrances pour Madeleine et toi, à la suite de cette scarlatine qui a si malheureusement évolué, n'ait pas été subie en vain. Déjà nous

(Compilation de la maison L.-C. Beaubien)

1

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien est défait par Rangers

(Par X.-E. Narbonne)

La saison de hockey est commencée. Les clubs de la Ligue Nationale ont fait leurs débuts hier soir, et les amateurs montréalais ont pu voir à l'œuvre deux clubs favoris du circuit Calder: le Canadien et les Rangers.

Les partisans du Bleu Blanc Rouge désiraient une victoire pour les Habitants, mais malheureusement ils furent déçus. Les Rangers ont remporté la palme par un résultat de 4 à 1, et disons immédiatement que les joueurs de Lester Patrick se sont affirmés supérieurs à nos joueurs locaux et que la victoire était bel et bien méritée.

Les Habitants n'ont pas été l'ombre d'eux-mêmes hier soir. Ils ont cependant admis qu'en meilleure forme les protégés de Cecil Hart se sont encore de taille à remporter de nombreuses victoires au cours de la saison et qu'ils peuvent encore espérer s'assurer un autre championnat.

Le Canadien était pratiquement privé des services de Johnny Gagnon et de Georges Mantha qui figurent actuellement sur la liste des invalides. Ces deux vaillants équipiers ont fait de courtes apparitions sur la glace au cours de la partie mais ils ne purent se faire justice et d'ailleurs le gérant Hart leur avait recommandé de ne pas se dépenser outre mesure.

L'équipe du Bleu Blanc Rouge ne fut pas brillante, elle fut même très médiocre, et si nous faisons exception d'Aurèle Joliat et de Dunc Munro, nous devrions reconnaître que pas un seul joueur n'a brillé.

Les visiteurs furent plus efficaces que les champions du monde, et cela parce qu'ils étaient en meilleure condition. Le trio Cook-Boucher-Cook a encore démontré qu'il est très dangereux, mais le point saillant de la soirée fut la brillante tenue du gardien des buts John Ross Roach, qui bloqua de nombreux coups qui semblaient devoir pénétrer dans les filets. Roach fit bien l'impossible pour faire un blanchissage au Bleu Blanc Rouge mais Aurèle Joliat le prit en défaut dans la période finale en enregistrant l'unique point des champions sur un coup lancé de côté.

Les Rangers possèdent une excellente équipe. Les nouvelles recrues Siebert, Gainer, Desjardins, Brennan et Dillon ont grandement renforcé l'équipe et le club du colonel Hammond aura sûrement son mot à dire avant que le championnat soit décidé.

Les joueurs du club visiteur ont joué avec un meilleur ensemble et avec plus de système que les locaux, et la défense du club new-yorkais s'est révélée supérieure à celle des Habitants.

La sévérité des arbitres hier soir a beaucoup nui au succès de cette première soirée mais il convient d'ajouter que les officiers, Cooper Smeaton et Bill Shaver, n'ont favorisé aucun club mais ils ont imposé des punitions à propos de tout et à propos de rien. Shaver a mis la rondelle au jeu en avant des buts de Hainsworth en prétendant que notre gardien de but avait retenu la rondelle trop longtemps tandis qu'en réalité Hainsworth n'a fait que pousser de côté la rondelle qui était tombée près de ses filets.

Cooper Smeaton, de son côté, a mal interprété le règlement qui a trait au fléage et il a expulsé Morenz du jeu pour deux minutes. Le règlement dit qu'un joueur ne peut ramener la rondelle qu'une seule fois en arrière de la suite continuellement transporter le caoutchouc dans la direction du club adversaire. Morenz avait saisi la rondelle et s'apprêtait à contourner les filets de Hainsworth dans le but de prendre son élan lorsque l'ancien arbitre en chef de la ligue lui colla une punition de deux minutes.

La sévérité des arbitres fut telle que pas moins de 35 punitions furent distribuées au cours de cette rencontre et toutes pour des offenses mineures ou imaginaires. En plus d'une occasion le banc hébergeait six joueurs et le pénitencier pouvait difficilement tenir compte du temps passé au frigidaire.

Nous ne voulons pas trop critiquer les arbitres car nous reconnaissons que leur tâche est très difficile et fort ingrate mais nous croyons cependant que ces officiels doivent faire preuve d'un meilleur jugement et ne pas risquer de gêner les fervents du hockey de nos jours professionnels.

ALIGNEMENT DES EQUIPES
New-York: Bouché, Hainsworth, Seibert, Défense, S. Mantha, Johnson, Défense, Burke, Boucher, Centre, Morenz, W. Cook, Aile, Gagnon, J. Cook, Aile, Joliat.
Substituts: New-York: Milks, Gainer, Murdoch, Keeling, Desjardins, Somers, Dillon, Brennan.
Canadiens: Mondou, Wasnie, Lépine, Laroche, Munro, G. Rivers, Pusie.
Arbitres: Cooper Smeaton et Bill Shaver.

SOMMAIRE
Pas de point.
Punitions: Morenz, Seibert, Johnson, Laroche, Keeling, Seibert, Joliat, Brennan, Keeling, Lépine, Morenz, Johnson, Seibert, Leduc, Desjardins, S. Mantha, Bill Cook.

Deuxième période
Rangers-Keeling (Desjardins) 3.20
Rangers-W. Cook (B. Cook) 4.45
3-Rangers-Somers (Murdock) 17.45

L'Américain débute par une victoire

Détroit, 13. — Trois points enregistrés dans la période finale ont valu la victoire aux Américains de New-York dans la première partie de la Ligue Nationale disputée en cette ville hier soir. Après avoir bataillé pendant deux périodes à chances égales les visiteurs se lancèrent résolument dans la mêlée dans la troisième période et réussirent à déclasser leurs rivaux et sortir victorieux par un résultat de 5 à 2.

Après que Burch et Lamb eurent compté les deux premiers points qui les tenaient égaux avec Détroit, Himes et Masscar ont fait passer les vainqueurs de l'avant.

Le match a été rude du début à la fin, et quatorze punitions ont été distribuées. Herbie Lewis, ailier de Détroit, et George Patterson, avant des Américains, ont passé cinq minutes chacun au pénitencier pour avoir joué du poing.

Ils ont mis tant de cœur à la querelle que les efforts des deux équipes ont été nécessaires pour les séparer.

ALIGNEMENT DES EQUIPES
Américain: Winters, but, Connell, Dutton, défense, Noble, Ayres, défense, Smith, Burch, centre, Goodfellow, Emms, ailier d., Kilrea, Patterson, ailier d., Cooper.

Substituts Américains: Brydge, Shields, Himes, Lamb, Masscar, F. Kilrea, Hughes, Grover, McVeigh.

Substituts Falcons: Lewis, Aurie, Elmore, McInelly, Young, Sorrell, Creighton, Cox.

Arbitres: Mallinson et Daignault.
Première période
1. Américains-Burch 0.40
2. Détroit-Smith 10.58
Punitions: Cooper, Ayres, H. Kilrea.

Deuxième période
3. Américain-Lamb (Himes) 10.55
4. Détroit-Aurie 8.38
Punitions: Masscar 3, Dutton 2, Noble, Lewis (majeure), Patterson (majeure).

Troisième période
5. Américain-Himes 12.42
6. Américain-Emmes (Burch) 7.54
7. Américain-Masscar (Himes) 2.1
Punitions: Dutton, Smith, Goodfellow.

LES SERIES DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Le programme de dimanche après-midi dans la Ligue Mont-Royal, à l'Arena, sera le suivant:
2 h. 15—St-Michel contre St-François-Xavier.
3 h. 45—Champêtre contre Lafontaine.

AVEC LAFONTAINE
Le gérant Omer DeBonville a annoncé que le gardien de but Raymond Boulanger jouera pour son club dimanche après-midi, contre le Champêtre. Ce brillant gardien de buts a signé dernièrement un contrat avec le club de A.-E. Saucier.

On sait que Boulanger a joué pour le Champêtre, la saison dernière, et il se promet bien d'arrêter les attaques de ses anciens camarades qu'il quitte après quatre années. Boulanger, qui est considéré comme l'un des meilleurs gardiens de buts de Montréal, améliorera davantage l'équipe de M. A.-E. Saucier.

AVEC CROISSANT
Idéale Cervaix, l'habile gérant des champions intermédiaires de la province de Québec, aura probablement une surprise pour les amateurs dimanche prochain. Il vient d'engager l'ailier droit Lawton du club M.A.A.A. Celui-ci est un joueur excessivement agressif. La partie St-Michel - St-François-Xavier promet des sensations, car ces deux équipes auront à lutter pour la première position. Le Saint-François-Xavier ne jouera pas le dimanche, 22 courant, c'est donc dire qu'il lui faut une victoire pour conserver sa position actuelle. L'an dernier, le St-Michel n'a pas perdu une seule décision contre les champions.

D'après sa brillante tenue contre le Verdun, dimanche dernier, on peut s'attendre à des surprises de sa part.

A la Palestre du National

Le nouveau bureau de direction du National sous la présidence de M. Rodolphe Godin organise avec son le tournoi junior de boxe de la province qui aura lieu à la Palestre le 16 et le 18 courant.

Le grand nombre des inscriptions déjà reçues et celles qui ne manquent pas de se présenter d'ici lundi nous donnent lieu de croire que ce sera l'un des événements les plus attrayants de la saison.

C'est là, aussi, une chance magnifique pour tout boxeur indépendant, dûment enregistré dans la A.A.U. du Canada, de faire ses preuves. Il n'a qu'à s'adresser à la Palestre pour une formule d'inscription; le tournoi est ouvert à tous. En plus de la publicité que chaque concurrent recevra, de magnifiques prix seront décernés aux vainqueurs.

Ceux qui se classeront premiers dans leur catégorie recevront un médaille d'argent, emblème du championnat. Les deuxièmes gagneront une médaille en bronze.

Il y aura compétition dans les classes suivantes: 100, 108, 112, 118, 126, 135, 147, 160 et 175 livres.

L'A.C.C.C. espère donc recevoir comme par le passé un bon encouragement du public et des amateurs de boxe. Les billets sont en vente à la Palestre.

Punitions: Keeling, Bun Cook, Boucher, Leduc, Seibert, Murdoch, Lépine, Burke, Johnson, Lépine, Keeling, Seibert, Laroche, Burke, Keeling et Johnson.

Troisième période
4-Canadien-Joliat (Morenz) 2.15
5-Rangers-Dillon (Murdock) 9.20
Punitions: Johnson, Brennan.

Le Toronto est vaincu par Chicago

Toronto, 13. — La saison de la ligue de hockey Nationale a été inaugurée en cette ville, hier soir, en même temps que l'on a fait l'inauguration du nouvel Arena, et cette séance d'ouverture fut couronnée de succès non pas pour les Leafs, mais pour les directeurs de la nouvelle compagnie. Près de quatorze mille personnes ont été témoins de la joute initiale et c'est dire que les recettes ont établi un nouveau record pour la Ville Reine.

Les Eperviers Noirs de Chicago étaient les adversaires des Leafs dans cette première rencontre de la saison et les visiteurs sont sortis victorieux par un résultat de 2 à 1.

La joute n'a pas été une brillante exhibition du sport national canadien, car il est évident que les joueurs des deux équipes ne sont pas encore en bonne condition, mais comme la lutte fut serrée, les spectateurs ont semblé être satisfaits de leur soirée.

Chicago a pris le devant à la première période par le point de Mush March complété avec l'aide de Stew Adams. Toronto égalisait au cours de la seconde période en oragun, alors que Chuck Conacher lançait le seul point des Leafs sur une passe de Primeau.

Ripley a complété le point décisif après une sortie superbe de Lola Couture. Gardiner a été l'as de Chicago par ses arrêts merveilleux. Abel, Wentworth et Bostrum ont été solides à la défense tandis que Ripley, Cook et March ont brillé à l'avant.

Bailey, Jackson et Primeau ont été les plus forts avant des Leafs tandis que Clancy excepté la défense de Toronto a été faible par moments.

Dix-neuf punitions ont été distribuées dont une majeure que s'est attirée Primeau pour avoir accidentellement blessé Cook à la figure.

Des cérémonies imposantes ont marqué l'inauguration du nouvel Arena où les Maple Leafs joueront dorénavant leurs matches. Devant les 13,500 spectateurs, des représentants des gouvernements provincial et municipal ont fait l'ouverture officielle de l'édifice.

Des fanfares de chaque côté de la patinoire donnaient une allure martiale à l'affaire.

Le capitaine Happy Day, des locaux, dit en quelques mots que les Leafs donneraient leur meilleur pour apporter la coupe Stanley au nouvel Arena.

Wentworth, le capitaine des Black Hawks a exprimé le plaisir que ressentait ses confrères et lui-même d'être la première équipe à jouer dans l'édifice.

M. W.-D. Ross, lieutenant-gouverneur d'Ontario, et le premier ministre Geo.-S. Henry, étaient des spectateurs silencieux au centre de la glace.

Le maire Stewart a souhaité la bienvenue aux Leafs, puis exhorté J.-P. Bickell, le président du club, à prononcer quelques mots à l'assistance. C'est ensuite au milieu d'un tonnerre d'applaudissements que les deux équipes se sont mises au jeu.

CHICAGO
Gardiner but
Abel défense
Wentworth défense
Cook centre
March aile
Adams aile
Finnegan Cotton

TORONTO
Chabot but
Day défense
Clancy défense
Bailey centre
Finnegan Cotton

Subs. Chicago: Bostrum, Ripley, Thompson, Couture, Lowery, Miller, Graham, Gottselig et Romnes.

Subs. Toronto: Horner, Levinsky, Blair, Conacher, Primeau, Jackson, Gracie, Howe, Darragh et Grant.

Arbitres: Bobby Hewitson, Toronto, et Jerry Goodman, London.

SOMMAIRE
Première période
1. Chicago: March-Cook 2.25
Punitions: Blair (2), Gottselig, Lowrey et Abel.

Deuxième période
2. Toronto Conacher-Primeau 18.00
Punitions: Jackson (2), Adams, Bailey, Clancy, Ripley, March (2) et Wentworth.

Troisième période
3. Chicago: Ripley-Couture 2.00
Punitions: Horner, Bostrum, Primeau (majeure), Cook et Graham.

Sur le bord de la bande

Les Canadiens ont commencé la saison en se faisant battre par les Rangers.

Les nouveaux règlements ne les ont pas favorisés et les arbitres n'ont pas laissé passer grand-chose.

Le public n'aime pas à ce qu'on lui apporte à chaque saison des changements de règlements qui l'embrouillent. Lorsqu'il commence à trop bien comprendre le jeu, après une saison, on lui apporte des changements difficiles à saisir. Est-ce pour le mystifier et l'empêcher de critiquer le travail des arbitres?

Hainsworth avait-il gardé assez longtemps la rondelle entre ses mains pour motiver une "mise au jeu de punition" dans la deuxième période? Shaver prétend que si, mais George ne partage pas son opinion.

Dick Wasnie a fait quelques belles courses, mais elles ne parvenaient jamais jusqu'aux buts des adversaires. Celui-là fera quelque chose avant que la saison ne soit bien avancée.

Il n'y a pas eu d'étoile dans le camp des Canadiens au cours de la

5¢ chacun

CIGARES ARABELA

--de beaucoup la plus grande valeur

Les délices qu'éprouve tout fumeur de cigares Arabela n'ont d'égale que sa satisfaction de savoir qu'il fait une réelle économie en obtenant un tel surcroît de plaisir et d'agrément pour cinq cents. Seul ou en paquet de cinq pour la gousse... enveloppés de cellophane à l'épreuve de l'humidité qui leur conserve leur qualité, leur fraîcheur et leur arôme.

partie d'hier, si ce n'est le petit Joliat qui a tricoté quelques belles montées vers Roach. Lorsque celui-ci sera en forme...

Aucun des joueurs de l'équipe qui a remporté le championnat mondial l'an dernier n'est en forme. Il faudra à chacun quelques bonnes parties comme celle d'hier soir pour ramener la confiance.

"Battleship" Leduc a pu constater qu'il y avait de la brume sur la glace à la troisième période. Ses connaissances de navigateur ne lui ont cependant pas permis de tromper la vigie Roach.

Dunc Munro a été l'un des plus dangereux lorsqu'il a fait des courses vers les buts des Rangers. Avec l'encouragement que les partisans du Canadien ne lui ont pas ménagé, il devrait bien aller sous ses nouvelles couleurs.

Le lancer de Joliat dans le coin du filet a été si dur que Roach n'a pu retenir la rondelle, bien qu'il ait placé sa main devant. Le disque roula dans la cage pour en ressortir aussitôt.

Le fer à cheval du Club des Millionnaires n'a pas protégé les Canadiens de la défaite.

Le nouveau cadran est une amélioration remarquable. Les spectateurs y jettent les yeux à tout moment pour se rendre compte des progrès de la partie. Il faudra cependant ajouter nombre de cadrans secondaires si l'on veut tenir compte de toutes les punitions décernées au cours d'une partie.

Les Rangers, avec une équipe améliorée, ont battu les Canadiens. Ceux-ci se promettent déjà de prendre une éclatante revanche à la prochaine occasion.

Les résultats de la lutte
Charlie Strack, 210, Oklahoma, bat George Zarnoff, 195, Russie, 48.30; Jack Sherry, Cleveland, bat Ivan Vakturoff, Russie, 15.20; Billy Bartosh, Chicago, bat Dimitri Detoroff, Russie, 17.50; Karl Pojello, Chicago, bat Sailor Arnold, Newport, R.-I., 8.00.

Vancouver, C.A. — Bob Kruse, 200, Portland, Ore., bat Ronald Kirkmyer, 235, Oklahoma, par défaut, Abe Kaplan, New-York, et Howard Cantonwine, Iowa, ont fait match nul.

Joute nulle à Pittsburg
Pittsburg, 13. — La saison de la Ligue de Hockey Internationale a été inaugurée en cette ville hier soir alors que les Pirates de Pittsburg ont fait joute nulle contre les Indiens de Cleveland par un résultat de 2 à 2.

Dans les deux premières périodes les visiteurs eurent un avantage marqué contre les locaux mais les tricotés jaunes firent un grand ralliement dans la période finale et réussirent à reprendre le terrain perdu et à éviter une défaite à la grande satisfaction des huit mille personnes présentes.

Les deux clubs étant sur un pied d'égalité, une période supplémentaire fut jouée sans apporter aucun changement dans le résultat.

PITTSBURG
Cox but
Berlett déf.
Fraser déf.
Rodden centre
Arbour aile
Ingram aile

SYRACUSE
Miller but
Hughes déf.
Teasdale déf.
Pelangio centre
Wate aile
Bellefeuille aile

Substituts: Pittsburg: Matt, Halliday, White, Fields, Greg, Proudlock.

Syracuse: Markle, Paddon, Savage, Brouillard, McBride, Dyck et Martin.

Arbitre: Guy Smith.

FORUM WILBANK 6131

SAMEDI SOIR, 14 NOV. A 8 H. 30

Boston vs Montreal

Prix: \$1.75, \$1.50, \$1.00, .50
Taxe incluse.
Billets maintenant en vente.

AVIS
Les souscripteurs sont respectueusement priés, s'ils veulent voir la toute complète samedi, d'aller chercher leurs billets aussitôt que possible aujourd'hui ou demain, samedi.

SOMMAIRE
Première période
1-Syracuse, Teasdale 15.25
Punitions: Savage.

Deuxième période
2-Syracuse, Pelangio 18.17
Punitions: Hughes, Fraser.

Troisième période
3-Pittsburg, Ingram 1.25
4-Pittsburg, Fraser 18.05
Punitions: Matte, Savage.
Période supplémentaire
Pas de point.
Punition: aucune.

Le classement des équipes

LIGUE NATIONALE
Section canadienne
G. P. N. P. C. Pts
Américaine 1 0 0 5 2 2
Toronto 0 1 0 1 2 0
Canadien 0 1 0 1 4 0
Montréal 0 0 0 0 0 0

Section américaine
G. P. N. P. C. Pts
Rangers 1 0 0 4 1 2
Chicago 1 0 0 2 1 2
Détroit 0 1 0 2 5 0
Boston 0 0 0 0 0 0

LIGUE INTERNATIONALE
G. P. N. P. C. Pts
Cleveland 1 0 0 3 1 2
Buffalo 1 0 0 3 2 2
Syracuse 0 0 1 2 0 1
Pittsburgh 0 0 2 2 0 1
London 0 1 0 1 3 0
Detroit 0 1 0 2 3 0
Windsor 0 0 0 0 0 0

Ligue Spalding
Les résultats des dernières parties jouées dans la ligue de rugby Spalding sont les suivants:
Saint-Aloysius, 23, Sainte-Marie, 0; Maisonneuve, 11, St-Lambert, 5.

POSITION DES CLUBS
G. P. N. P. C. Pts
Saint-Aloysius 5 0 0 10
Maisonneuve 3 2 6
Sainte-Marie 2 3 4
Saint-Lambert 0 5 0

Prochaines parties: Saint-Lambert vs Saint-Aloysius, Maisonneuve vs Sainte-Marie.

Les combats d'hier soir
Grand Rapids, Mich. — Wesley Ramey, Grand Rapids, bat Ralph Lenny, Union City, N.-J. (10).
Milwaukee — Dave Maier, Milwaukee, bat Lou Scozza, Buffalo, N.-Y. (10); Frank Battaglia, Winnipeg, a mis hors de combat Raoul Rojas, Cubs (1).

Terre-Haute, Ind. — Frankie Hughes, Clinton, Ind., bat Allen Matthews, St-Louis (10); Andy Kellett, Terre-Haute, bat George Mulholland, Indianapolis (6).

Vincennes, Ind. — Garfield Rice, Evansville, bat Joe Lynn, Indianapolis (8); Ginger Gordon, Vincennes, a mis hors de combat Don Harris, Muncie, Ind. (8).

Sacramento, Cal. — Pinto De Sa, Portugal, a mis hors de combat Eddie Thomas, Bellingham, Wash. (5).

Stockton, Cal. — Eddie Murdoch, Tulsa, Okla., bat Vivencio Alecante, Manilla (10).

Offre alléchante à Schmelling

New-York, 13. — Si Madison Square Garden veut amener Max Schmelling dans ses murs pour une rencontre contrit un poids-lourd, il lui faudra garantir \$200,000 à l'Allemand. C'est ce qu'a déclaré Joe Jacobs, le gérant du champion au cours d'une entrevue hier après-midi.

Bien plus, Jacobs a admis avoir reçu l'offre de cette somme à New York, et si le club de New-York veut conserver l'emprise qu'il détient depuis plusieurs années, il lui faudra faire mieux.

Séance de lutte lundi soir

Graham H. Stockton luttera en semi-finale avec Aurèle Lebel, et Ted Bell avec Sam Chuck, le petit "Stasiak", compléteront le plus fort programme encore présenté au public dans les classes légères.

Le programme de lundi prochain est le suivant:
Ted Bell et Sam Chuck, 20 minutes ou une chute.
Johnny Bélanger vs Young Sonnenberg, 30 min. ou une chute.

Semi-finale: Graham H. Stockton vs Aurèle Lebel, 45 min., une chute.
Finale: Inwar Christensen vs Fred Lebel, 2 dans 3 à finir.

Comme on peut le constater il y a quatre figures nouvelles au programme de lundi, le 16 novembre, à la salle du Sacré-Coeur.

Quelques améliorations ont été

apportées à l'intérieur de la salle du Sacré-Coeur afin de donner plus de confort aux spectateurs et nul doute que tous en bénéficieront.

Ces huit lutteurs sont fort populaires et bien connus des amateurs de la lutte. Stockton et Ted Bell sont certainement des hommes de réelle valeur. Comme on se le rappelle, Stockton aussi bien que Ted Bell ont déjà lutté à l'Arena Mont-Royal et ceci prouve qu'en présentant son programme de lundi prochain Donat Plourde offre aux amateurs un programme de tout premier ordre.

Deux victoires pour M. A. A. A.

Les équipes senior et junior du M. A. A. A. Rouge ont remporté la victoire hier soir contre les clubs du Columbus Bleu dans des joutes de polo aquatique. Les seniors du M. A. A. A. ont triomphé par un résultat de 10 à 3 tandis que les Juniors ont remporté la victoire par un résultat final de 11 à 1.

Alignement des équipes: SENIORS

M. A. A. A. Columbus
Stephens but Mc Evoy
Charlton défense Acason
Light défense MacDonal
Morwood demi Height
Gilday centre Brunette
Thwaites avant Altimas
Allan avant Sheriffs

JUNIORS
M. A. A. A. Columbus
Dunn but Cunningham
Ritchie défense Quinn
Windsor défense Maher
T. Windsor demi Burgess
Brophy centre Hushion
Hyde avant Phelan
Anstice

Tommy Loughran contre Uzcudun

New-York, 13.—Tommy Loughran, boxeur de Philadelphie, donnera de sa gauche contre le ténacé boxeur basque Paulino Uzcudun, ce soir, dans un de 10 rounds, à Madison Square Garden.

Tommy est un grand favori des amateurs de New-York et sa gentillesse est proverbiale: il n'a rien à gagner et tout à perdre dans la rencontre de ce soir, tandis qu'Uzcudun n'a rien à perdre et tout à gagner.

Pour Paulino, une victoire sur un homme devant qui les Ernie Schoen, les Victorio Campolo et d'autres poids lourds ont baissé pavillon au cours de ces derniers mois, le mettrait bien en vue parmi ceux de sa catégorie. On gage peu sur le résultat de la rencontre; il reste toutefois que Loughran est légèrement favori.

Funérailles de M. A.-D. Dugal

Le 31 octobre, à l'âge de 76 ans et 3 mois, est décédé M. Alphonse D. Dugal, époux de Rose Bélanger. M. Dugal était autrefois de Saint-Michel de Bellechasse. Il vint s'établir à Montréal en 1909, dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste. Il laisse dans le deuil, outre sa femme, sept fils: MM. l'abbé Georges-Henri, de l'hospice Morin, Rosario, d'Ottawa, Joseph, Léon, Adalbert, Amédée et Emil, et deux filles, Emilienne, Mme L.-E. Poulin, de Calgary, et Marie-Berthe, Mme Geo. Mercier.

Ses funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Ambroise. M. l'abbé Desmarais, vicaire de Saint-Ambroise, fit la levée du corps. Le service funèbre fut chanté par le fils du défunt, M. l'abbé Geo.-H. Dugal, assisté comme diacre et sous-diacre, de MM. les abbés A. Deschamps, professeur au Collège de Montréal et Henri Gravel, vicaire à Saint-Barthélemy. On remarqua aussi M. l'abbé Lucien Mesier, représentant la collégiale Saint-Jean et l'Association des anciens élèves du même collège, et M. l'abbé O. Deschamps, chapelain de l'hospice Sainte-Justine. M. l'abbé Eugène Moreau, P.S.S., supérieur du séminaire de philosophie, M. l'abbé Préfontaine, P.S.S., MM. les abbés Lauzon et Bartheau.

La chorale, dirigée par M. G. Favreau, rendit la messe d'adieu. Les chants furent: "Toujours l'orgue, et les solistes étaient MM. Boudreau, Hélie, Brinson, Gibeau, Paradis, Parard, Cardier et Thibodeau.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. l'abbé Georges-Henri, Rosario Joseph, Léon, Adalbert, Amédée et Emil Dugal, et son gendre, M. Geo. Mercier.

AVIS

AVIS public est par les présentes donné, que la Municipalité du Village de Plage Laval s'adresse à la Législature de la province de Québec, à sa présente session, et sollicite l'adoption de la Loi ci-jointe en municipalité de ville son

M. Bennett prend des vacances

Le premier ministre s'embarquera pour l'Europe à New-York, demain matin — Il sera absent environ trois semaines — Il se rendra probablement à Londres — Sir George Perley agit comme premier ministre intérimaire et M. Rhodes, comme ministre des finances

Ottawa, 13 (S.P.C.) — Le premier ministre, R. B. Bennett, a quitté Ottawa hier soir, pour prendre des vacances. M. Bennett s'embarquera pour l'Europe à bord de l'*Aquitania*, à New-York, demain matin.

Le premier ministre sera absent trois semaines, peut-être un peu plus. Il est très probable qu'il visitera Londres, la semaine prochaine ou la suivante, et que pendant son séjour dans la capitale britannique, il discutera avec les chefs du gouvernement de coopération nationale et de la conférence économique qui aura lieu à Ottawa. Il n'a toutefois pas pris rendez-vous à ce sujet.

M. Bennett est indisposé depuis plusieurs semaines. Ce voyage en Europe constituera ses premières vacances depuis qu'il est devenu chef du parti conservateur, en 1927.

Avant de monter dans le train, M. Bennett a annoncé que pendant son absence sir George Perley, membre du conseil privé, exercera les fonctions de premier ministre et que M. E. N. Rhodes, ministre des pêcheries, sera ministre intérimaire des finances.

Avant de se rendre à la gare, M. Bennett a conversé avec Son Excellence le gouverneur général. A la gare plusieurs amis, dont sir George Perley, et des membres du parti conservateur, lui ont souhaité bon voyage.

Le premier ministre a quitté la capitale après une journée particulièrement bien remplie, au cours de laquelle il a présidé une séance du cabinet, accordé une série d'audiences et mis à date une volumineuse correspondance.

L'enquête ferroviaire

Il paraît que la nomination des membres de la commission d'enquête ferroviaire a été pratiquement complétée hier. Au nombre des commissaires il y aura probablement M. L. P. Duff, juge de la Cour suprême du Canada; M. Walter C. Murray, président de l'Université de la Saskatchewan; M. Charles Duquette, ex-maire de Montréal; lord Ashfield, président du *London Undergrounds Electric Railway System*, et sir Joseph Flavelle, de Toronto. La commission devant se composer de sept membres, il restera à nommer un représentant de l'Est et une autorité en matière de chemins de fer des Etats-Unis. Une communication officielle relative à la commission sera publiée incessamment.

Le Saint-Laurent

Il paraît — mais on reste sans information autorisée à ce sujet — que la négociation d'un traité avec les Etats-Unis pour la canalisation du Saint-Laurent sera entamée sous peu. M. Hanford MacNider, ministre des Etats-Unis, est retourné à Washington, il y a quelques heures, et M. W. D. Herridge, ministre du Canada, est retourné dans la capitale des Etats-Unis. M. McNider reviendra à Ottawa pour mardi prochain en compagnie de cent membres de la Chambre des représentants. Ces représentants viennent au Canada pour étudier le système de taxes de vente institué par le gouvernement canadien.

A Westmount

M. Bennett est passé par Westmount au cours de la soirée. Son wagon particulier, le *Mildred*, est arrivé à Westmount à la remorque d'un train du Pacifique Canadien, à 9 heures 15. Le président du Pacifique Canadien, M. E. W. Beatty, attendait M. Bennett à la station. Le président de la *E. B. Eddy Company*, M. Victor Drury, était aussi à la station et il a conversé quelques minutes avec M. Bennett et Beatty. A 9 heures 42, le premier ministre est monté dans le train du *Delaware and Hudson* à destination de New-York. Le premier ministre voyage en compagnie de son secrétaire particulier.

Le plus nécessaire

Un compte courant bien garni est encore plus indispensable qu'un compte d'épargne pour un homme en affaires, en dépit du fait qu'il n'en retire pas habituellement un intérêt.

Votre compte courant est-il bien garni?

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Sir H. Laporte, C.P., K.B. Président.
Chas.-A. Roy, Gérant-Général.

L'agriculture dans la province

Le rapport annuel du ministre, M. Godbout

Québec, 13 — Le rapport du ministre de l'Agriculture, M. Godbout, est le premier qui porte sa signature.

Ce rapport comprend plusieurs divisions, dont voici les principales: le service des agronomes, le service de l'industrie animale, le service de l'horticulture, le conseil d'agriculture, l'Institut agricole d'Okla, l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, le collège Macdonald, l'Ecole de laiterie, le laboratoire officiel provincial, l'Ecole de médecine vétérinaire et l'Ecole moyenne d'agriculture de Rimouski.

Le service des agronomes est sous la direction de M. Narcisse Savoie.

Dans ce chapitre nous apprenons qu'il y a dans la province, sous la surveillance des agronomes, 84 sociétés d'agriculture, 645 cercles agricoles, 129 cercles de fermiers, 46 fermes de démonstration, 210 champs de démonstration et 98 champs de démonstration sur l'horticulture. Le volume contient ensuite quelques notes sur les principaux événements de l'année.

On consacre un entretien spécial aux cours abrégés. Dans ce domaine il a été donné 21 conférences, 138 soirées de vues animées. Il y avait 12,123 élèves inscrits. L'assistance moyenne à tous les cours a été de 15,409 personnes.

Mais, dans un domaine plus étendu, les agronomes ont donné 2,119 conférences et fait 88,443 visites.

Passons maintenant au chapitre des coopératives. Nous constatons que le chiffre d'affaires des sociétés coopératives de la province en 1930 a été de \$11,638,056.50, tandis que celui de la Coopérative fédérée a été de \$7,233,946.32 durant la même année.

A la section du drainage nous voyons que la province dans ce domaine comprend 12 districts.

En ce qui concerne les cours d'eau d'intérêt commun, le rapport indique qu'un montant de \$404,999.87 a été engagé dans des paiements ou des promesses de paiement relatifs à ces cours d'eau. Les ingénieurs du ministère ont fait 1,243 visites. Du 1er janvier au 1er juillet 1931, 2,146 demandes ont été faites, représentant un montant de \$75,415.90, et intéressant 1,736 cultivateurs. Les cours d'eau concernés dans ces demandes s'élevaient à 113,123 arpents, dont 44,974 souffraient d'un excès d'eau.

M. Cyrille Vaillancourt, dans la section de l'apiculture et de l'industrie du sucre, nous donne des considérations intéressantes:

En 1930, il y avait 7,816 apiculteurs contre 7,967 en 1929; mais le nombre de colonies en 1930 a passé à 108,282 de 106,331 qu'il était en 1929. Des 108,282 colonies 1 p. c. était atteint de mort.

La récolte du sucre d'érable pour 1931 a été de 4,720,000 livres, tandis que celle du sirop a été de 727,000 gallons, contre 7,575,204 livres de sucre et 1,538,199 gallons de sirop l'an dernier. La récolte n'a guère dépassé 55 pour cent de celle de l'année précédente.

Un chapitre de l'industrie laitière nous constations qu'au 30 juin 1931 il y avait 1,388 fabriques en opération, soit 661 beurrieres, 411 fromageries, 272 fabriques combinées et 44 postes d'écumage.

Disons, en passant, que l'effectif des sociétés d'agriculture, au nombre de 92 durant la dernière année fiscale, a été de 22,141 membres durant la dernière année avec une souscription totale de \$45,990.85.

Sur les écoles de Ste-Anne, d'Okla, de Rimouski et le collège Macdonald le rapport contient aussi plusieurs considérations intéressantes.

M. Laval et ses conversations de Washington

Paris, 13. (S.P.A.) — M. Pierre Laval, président du Conseil, a déclaré hier soir, devant les membres des commissions des affaires étrangères et de la finance de la Chambre des députés, qu'il n'avait fait, dans ses entretiens avec le président Hoover, aucune promesse au sujet des réparations, mais qu'il avait déclaré au contraire que le gouvernement français avait le dernier mot à dire en la matière.

Il a dit avoir déclaré au président des Etats-Unis que le moratoire Hoover ne donnerait pas d'aussi bons résultats qu'un moratoire appliqué conformément au plan Young. La France ne pouvait pas ouvrir de nouveaux crédits à l'Allemagne en ce moment-ci, a-t-il ajouté, et la France aimait mieux attendre le rapport des experts chargés de se rendre compte des capacités de paiement de l'Allemagne avant d'étudier de nouveau la question.

D'un autre côté, il s'est déclaré enchanté d'avoir pu parler de dettes et de réparations à cœur ouvert avec le président Hoover.

A la demande du gouvernement, M. Laval a remis à mardi prochain la présentation à la Chambre des députés de son rapport sur son voyage à Washington.

Mort du R. F. Pilon, O. M. I.

Ottawa, 13 — Le R. F. Godefroy Pilon, O.M.I., est mort, mercredi après-midi. Il fut, pendant plusieurs années, infirmier de l'université d'Ottawa. Il était âgé de 62 ans. Il a succombé à une syncope, à l'hôpital de la rue Water.

Le défunt était originaire du diocèse de Montréal. Il fit profession en 1874. Il fut d'abord attaché au scolasticat Saint-Joseph, puis à l'université d'Ottawa.

Le bill de Montréal

Le comité échevinal de législation en termine l'étude — Le "statu quo" pour les expropriations — L'emprunt des marchés — Les exemptions de taxes — Projets en suspens

Le comité échevinal de législation a terminé hier l'étude du bill de Montréal; il restait 13 items en suspens et les échevins en ont disposés hier après-midi. Le principal article était celui des expropriations; comme on s'y attendait, le projet de la commission Molson-Duquette pour une commission indépendante et celui du comité échevinal spécial pour la révision des anciens rôles ont été rejetés. On reste sur ce point exactement où l'on en était, c'est-à-dire avec une dizaine de millions d'expropriations non payées et qui coûtent plus d'un demi-million d'intérêts à la ville chaque année.

La clause du bill demandant que l'emprunt de \$2,000,000 autorisé pour les marchés n'affecte pas le pouvoir d'emprunt de la ville a été abandonnée.

La demande d'emprunt pour terrains de jeux reste dans le bill; on y annexera une cédule énumérant les divers terrains de jeux que l'on veut aménager.

Il y a eu un long débat sur la question des travaux exécutés par le Seminaire de Saint-Sulpice dans certaines rues. Les Sulpiciens avaient, dans le temps, obtenu la permission de construire eux-mêmes les égouts, pavages, etc., sur certaines rues dont les terrains leur appartenaient. Plus tard, la ville leur a remboursé le prix de ces travaux avec l'entente que les nouveaux acquéreurs dse terrains qui étaient à vendre paieraient ces travaux. Aujourd'hui, ces terrains sont vendus et les propriétaires demandent à être placés sur le même pied que les autres propriétaires de la ville quant au pavage, c'est-à-dire payer seulement \$5 la verge carrée. Cette demande a été rejetée.

Le comité de législation a adopté les clauses relatives à l'exemption de taxes de certaines associations juives, au système d'aqueduc de Montréal-Est, à l'installation d'un système moderne de lampes électriques et au sujet d'allocations pour fins artistiques ou sportives.

On a rejeté les clauses concernant l'enregistrement des ruelles pavées, les emprunts pour fins d'aqueduc, la création d'une commission municipale d'assurance; dans ce dernier cas, le vote a été de 4 pour et 14 contre.

Enfin le comité n'a pris aucune décision sur les questions suivantes: les laissant en suspens: prolongation de deux à trois ans du délai pour la vente d'immeubles par le shérif pour le non-paiement des taxes, plan du boulevard Gouin, paiement du coût du pavage des ruelles.

Le commerce australien

L'Australie négociera des traités commerciaux avec des pays étrangers si la conférence économique impériale n'a pas lieu dans le plus bref délai

Canberra, Australie, 13 (S.P.C. et Reuter) — Le ministre du commerce et des douanes d'Australie, M. F. M. Forde, a annoncé, hier, que son pays négociera des traités commerciaux avec des pays étrangers si la conférence économique impériale n'a pas lieu dans le plus bref délai.

M. Forde a fait cette déclaration à l'issue d'une conférence avec le premier ministre Scullin. Il paraît que la décision du gouvernement découle de l'opinion, générale dans le pays, que la loyauté au principe de la préférence impériale a fait souffrir l'Australie. Le gouvernement, dit-on, n'admet pas qu'il soit nécessaire de retarder la conférence au-delà de février.

Des pays étrangers forts importateurs de produits australiens ont déjà pressenti l'Australie pour obtenir des traités de commerce avantageux au point de vue australien. A dit M. Forde, l'Australie n'a pas voulu prendre de décision à ce sujet avant la convocation de la conférence qui devait avoir lieu à Ottawa en août dernier. Il est à souhaiter que la conférence ait lieu le plus tôt possible, parce qu'il n'est pas possible d'ajourner indéfiniment l'invitation pressante des pays étrangers importateurs de produits australiens.

L'Afrique-Sud, a fait remarquer M. Forde, a déjà négocié des traités avec l'Allemagne et d'autres pays étrangers. Le Canada a conclu un traité avec la France et ce traité conditionne en une large mesure les relations de ce Dominion avec les autres pays étrangers. Quelques autres traités de ce genre rendraient plus difficile l'adoption d'ententes commerciales interimpériales.

L'ajournement de la convocation de la conférence économique causera des difficultés qui militeront contre la conclusion d'une entente favorable avec la Grande-Bretagne, a-t-il dit, en terminant.

Le statut de Westminster

Londres, 13 (S.P.A.) — M. Thomas, secrétaire des Dominions, a présenté aux Communes le Statut de Westminster qui met en vigueur les résolutions adoptées aux conférences impériales de 1926 et de 1930.

Le R. P. Raymond Hamel, O.P.

St-Hyacinthe, 13 (D.N.C.) — Le R. P. Raymond Hamel, O.P., ancien curé de Notre-Dame du Rosaire, à St-Hyacinthe, vient d'être assigné au couvent des Dominicains de cette ville. Il était précédemment à Montréal. Il s'occupera de l'oeuvre des retraites fermées, de concert avec le R. P. A. Bissonnette.

La navigation

Le chiffre de l'an dernier est dépassé

Le dernier rapport sur le mouvement des grains préparé par la Commission du port indique que les arrivages de grains à Montréal dépassent à date — soit plus de 15 jours avant la clôture de la saison 1931 de la navigation — ceux de l'an dernier par une marge de près d'un million de boisseaux. Le total des arrivages pour la saison entière 1930 fut de 79,562,420 boisseaux, tandis que celui de cette année au lendemain de l'armistice était de 80,402,689, soit 872,139 de plus.

Par ailleurs le chiffre des expéditions a atteint l'an dernier pendant l'année entière 81,669,864 boisseaux et l'on calcule que cette année il dépassera 90,000,000 de boisseaux s'il n'atteint pas un total plus élevé. On prévoit qu'aujourd'hui même les expéditions atteindront le total de l'an dernier et les dépasseront amplement au cours de la semaine prochaine. Les commandes en carnet dépassent celles de l'an dernier à la même date.

La situation réjouit grandement les membres de la Commission du port et non seulement prévoient-ils une clôture de la navigation plus brillante, mais ils entrevoient aussi une saison plus active l'an prochain que celles de 1930 et de 1931. S'il est vrai que c'est la hausse du prix du blé qui est le signe avant-coureur de la fin d'une période de dépression, on peut croire à la fin prochaine de la crise actuelle car le prix du blé monte sur les marchés de Winnipeg et de Chicago et les expéditions du blé canadien vers l'Europe augmentent aussi.

Nouvelles brèves

— L'Empress of Asia, du Pacifique Canadien, a secouru hier les officiers et l'équipage du navire Petersfield qui s'est enlisé à 450 milles au nord de Hong-Kong.

— Le plus gros paquebot à cabines du monde, le *Georgic*, navire de 27,500 tonnes, de la ligne White Star, a été lancé avec succès hier midi à Belfast.

— L'Ascania, qui sera le dernier navire de la ligne Cunard à quitter Montréal cette saison, sera aussi le dernier à quitter Halifax au mois de décembre prochain. De New-York il s'arrêtera à Halifax en route vers l'Europe le 28 décembre. Le 26 décembre l'*Andania* quittera Liverpool et sera le dernier navire à s'arrêter dans cette direction à Halifax pour l'année 1931. L'année 1932 s'ouvrira à Halifax par l'arrivée de l'*Aurora* le 2 janvier. Le 4, aura lieu le départ de Halifax pour les ports européens, de l'*Ausonia*. Aujourd'hui l'*Aurora* quitte Montréal pour la dernière fois cette saison.

— Rome, 13 — Un double merger de compagnies maritimes vient de se conclure qui comprend toutes les principales lignes italiennes. Il a été officiellement annoncé hier. Les trois grandes lignes faisant le service entre l'Italie et l'Amérique du Nord: la Lloyd-Sabaudo, la Navigazione Generale Italiana et la Cosulich ne forment plus qu'une seule compagnie sous le nom *Italia*, et les lignes faisant le service méditerranéen se sont groupées sous le nom de Lloyd Triestino. Ce sont la *Marittima Italiana* et la *Società Italiana di Servizi Marittimi* (Sitmar). L'Italia aura ses quartiers-généraux à Gènes et la Lloyd Triestino à Trieste. Cosulich continuera toutefois à avoir ses quartiers-généraux à Trieste tout en faisant partie du merker Italia.

Aucun record anticipé

Interrogé sur l'authenticité d'une nouvelle parue récemment dans la presse anglaise, à l'effet que le Pacifique Canadien tenterait de faire battre le record de la traversée de l'Atlantique entre Cherbourg et New-York, par l'*Empress of Britain*, lorsque le grand paquebot viendrait commencer sa croisière autour du monde, le 3 décembre prochain, M. E. W. Beatty a déclaré que la compagnie ne projetait rien de tel.

— L'*Empress of Britain*, a dit le président, a été construit pour effectuer la traversée rapide de l'Atlantique par la route courte du St-Laurent et sa vitesse de 24 noeuds en mer est amplement suffisante pour permettre aux passagers de traverser plus rapidement que s'ils s'embarquaient ou débarquaient à New-York. Les machines de l'*Empress of Britain*, qui n'ont pas une année d'existence, n'ont pu encore développer qu'une partie de leur énergie et la vitesse maximum atteinte jusqu'ici n'a pas dépassé 25.5 noeuds. Conformément à la prudence traditionnelle observée dans la marine marchande britannique, ces machines ne seront pas forcées avant l'expiration d'au moins douze mois de mise en train.

— Pour son premier voyage de Cherbourg à New-York, l'*Empress of Britain*, loin d'essayer d'établir un record, naviguera à une vitesse moyenne de 22 3/4 noeuds, ce qui lui permettra de traverser facilement en six jours. Durant la saison qu'il vient de terminer sur le St-Laurent le *Britain* a effectué neuf voyages à des vitesses qui ont parfaitement répondu aux conditions de la garantie des constructeurs. Six fois, il a abaissé le record de la traversée de l'Atlantique d'un continent à l'autre, démontrant non seulement qu'un paquebot de grand luxe, voyageant à une vitesse raisonnable, peut traverser du continent nord-américain en Europe par la route du Saint-Laurent, en moins de temps que par les plus rapides bateaux au monde. Et c'est tout ce que nous demandons de lui", a dit M. Beatty en terminant.

Augmentation dans les chargements de grains

Les chargements de grains sur les lignes du Pacifique Canadien, durant le mois d'octobre, accusent une substantielle augmentation sur ceux du mois correspondant de l'an dernier, comme on peut en juger par les chiffres suivants qui nous sont communiqués par M. H. C. Taylor, surintendant du transport pour les lignes de l'Ouest de cette compagnie. Au Manitoba, 1367 wagons furent chargés durant octobre; en Saskatchewan 7728 wagons et en Alberta, 8826 wagons, faisant un grand total de 17,921 wagons comparativement à 13,373 pour la même période en 1930.

Les quantités de grain recues en octobre dans les éleveurs disséminés le long des lignes du Pacifique Canadien sont aussi beaucoup plus considérables que l'an dernier durant la même période, se chiffrant à 32,018,000 boisseaux, soit une augmentation de 6,981,000 boisseaux sur 1930.

On rapporte que les battages sont pratiquement terminés partout dans l'Ouest, excepté dans le nord de l'Alberta où il reste encore à battre environ 15% de la récolte.



Le Père NOEL arrive samedi chez Dupuis

Lisex, petits enfants, la grande nouvelle que le PERE NOEL vous annonce:—

Garçonnets et fillettes de Montréal...

J'ai dû suspendre ma course pour faire monter mes rennes, mon traîneau et mes jouets dans un dirigeable qui m'attendait près de la baie d'Hudson. C'est maintenant qu'une question d'heures. Je serai avec vous samedi matin!... J'ai aussi une surprise pour vous: j'ai amené avec moi la FÉE AURORE BORÉALE. J'ai bien hâte de vous voir... venez dès demain matin, à 10 heures.

PERE NOEL

Le PERE NOEL sera visible demain, au sous-sol d'Économies, de 10 h. 30 à 11 h. 30 a.m., et de 2 h. 30 à 5 h. p.m., et tous les jours, aux mêmes heures, jusqu'à NOEL. Il donne à chaque petit visiteur une bonbonnière-souvenir. Chacune est numérotée. Conservez-la car vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un beau prix.

ENTREE... .05

Venez voir la fée Aurore Boréale

Elle a fait le long voyage du pôle nord avec le père NOEL et elle a apporté, avec elle, des milliers de boîtes de surprises qu'elle distribuera à ses petits visiteurs, moyennant .25 chacune.

AU SOUS-SOL



PLateau 5151

Local 202

DUPUIS

Ouverts jusqu'à 10 heures samedi soir

Manteaux d'hiver

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

24.50

Achetez ici votre manteau d'hiver et obtenez une qualité supérieure au prix demandé, car DUPUIS s'est acquis la réputation d'offrir de superbes manteaux, toujours à un prix bas qu'on voit rarement. Les fourrures et les tissus ainsi que les nuances très nouvelles, font de ce groupe l'un des plus beaux de notre collection pour le prix.

Choix de drap sedan (broadcloth) beau crêpe de laine tous doublés d'un tissu de soie.
Fourrures: marmotte, zibeline, opossum, lynx arabe, phoque français.
Nuances: noir, vert, brun, vin, marine.
Notez les tailles: 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2, 22 1/2, 24 1/2, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38, 40, et 42 à 44.

PAIEMENTS DIFFERES SI DESIRE

Au deuxième

NOTRE VENTE ANNUELLE DE

GANTS POUR HOMMES

aura lieu samedi et le prix sera plus attrayant que jamais. Prix ord. jusqu'à 3.00.

Marques les plus connues UNIQUE — PERRIN — ACME

1.49 LA PAIRE



Nous mettons ces gants en vente pour la première fois de l'année. C'est l'offre la plus avantageuse de la saison et aussi des plus opportunes à l'approche de l'hiver.

Peaux souples et confortables pour l'hiver: SUEDE, CHEVRE DU CAP, DAIM, CHAMOISSETTE.

DOUBLES ou NON DOUBLES.

Choix de nuance naturelle, aussi gris, castor.

Pointures: 7 à 10.

Au rez-de-chaussée

Paletots d'hiver

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

24.50

A ce bas prix vous obtiendrez exactement la même coupe impeccable de paletots ou pardessus se vendant habituellement le double de ce prix. Les draps de la saison, whiteny, molleton, ou tweed dans les tons de gris foncé, ou "oxford" brun et marine sont aussi offerts dans les différentes tailles. Vous vous sentirez correctement mis dans un tel paletot. Tailles 34 à 44.

Dupuis Frères— AU REZ-DE-CHAUSSEE

Dupuis Frères— J.-N. DUPUIS, prés. honoraire ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

PARIS LONDRES NEW-YORK ont adopté ce modèle

Chapeaux de feutre "Humberg"

Venez dès demain choisir le vôtre obtenant la toute dernière nouveauté à un prix moindre que l'exige la haute qualité des feutres. Calotte pleine à bord relevé et roulé. En blanc, beige, argent, brun, topaze. CHACUN 5.00

Au rez-de-chaussée

L'Armistice sur le "Lafayette"

M. A. Labelle, sous-chef au service des voyageurs pour le Canada de la Compagnie Générale Transatlantique, a reçu hier le message radiographique suivant du commandant Chabot du navire-moteur *Lafayette* au sujet de la célébration de la fête de l'armistice à bord: "A 10 heures 40 du matin, l'abbé mitré de Lerins, qui faisait la traversée, a célébré une messe solennelle devant une grande assistance aux intentions des soldats morts durant la guerre. A 11 heures, la sirène du navire s'est fait entendre et le navire a stoppé. Les drapeaux étaient en berne et les deux minutes de silence traditionnelles furent observées. Mme Maurice Fould a jeté des couronnes de fleurs à la mer en présence du maréchal Pé-

tain, du général de Chambrun, du capitaine Buot de Lépine, du commandant Chabot et des autres officiers du *Lafayette*. Tous les passagers s'étaient groupés sur le pont de l'arrière du navire et tous furent profondément impressionnés de cette cérémonie.

Vote de confiance dans le cabinet Laval

Paris, 13 (S.P.A.) — Le ministre Laval a obtenu un vote de confiance d'une majorité de 39. L'aille radicale voulait commencer immédiatement un débat sur les déficits des chemins de fer. M. Laval s'y opposait et a posé la question de confiance.